

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA DEUX CENT SOIXANTIÈME SÉANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 18 avril 1984, à 10 h 30.

Président : M. J. DHANAPALA (Sri Lanka)

PRESENTS A LA TABLE DE LA CONFERENCE

Algérie : M. B. OULD-ROUIS
M. A. TAFFAR
M. A. BOUBAZINE

Allemagne, République fédérale d' : M. H. WEGENER
M. F. ELBE
M. W-E. von dem HAGEN

Argentine : M. J.C. CARASALES
M. R. GARCIA MORITAN
M. R. VILLAMBROSA

Australie : M. R. BUTLER
M. R. ROWE
Mme J. COURTNEY

Belgique : M. M. DEPASSE
M. J-M. NOIRFALISSE

Birmanie : U MAUNG MAUNG GYI
U PE THEIN TIN
U THAN TUN

Brésil : M. C.A. de SOUZA e SILVA
M. S. de QUEIROZ DUARTE

Bulgarie : M. K. TELLALOV
M. P. POPTCHEV
M. C. PRAMOV
M. N. MIKHAILOV

Canada : M. G.R. SKINNER

Chine : M. QIAN JIADONG
Mme WANG SHIYUN
M. LIANG DEFENG
M. LI WEIMING
M. ZHANG WEIDONG
M. SUO KAIMING
M. LU MINGCHUN

Cuba : M. C. LECHUGA HEVIA
M. P. NUNEZ MOSQUERA

Egypte : M. S. ALFARARGI
M. I. HASSAN
Mme W. BASSIM
M. A. MAHER ABBAS

PRESENTS A LA TABLE DE LA CONFERENCE (suite)

<u>Etats-Unis d'Amérique</u> :	M. G. BUSH M. L.G. FIELDS M. N. CLYNE Mme M.E. HOINKES M. N. CARRERA M. R. HORNE M. R. NORMAN M. P. CORDEN M. H. CALHOUN M. C. PEARCY M. J. PUCKETT Mme B. MURRAY Mme K. CRITTENBERGER M. R. MIKULAK M. C. WELLS M. C. BAY
<u>Ethiopie</u> :	Mme K. SINEGIORGIS M. F. YOHANNES
<u>France</u> :	M. F. de La GORCE M. H. RENIE M. G. MONTASSIER M. GESBERT
<u>Hongrie</u> :	M. D. MEISZTER M. F. GAJDA M. T. TOTTH
<u>Inde</u> :	M. M. DUBEY M. S. KANT SHARMA
<u>Indonésie</u> :	M. S. SUTOWARDOYO M. N. WISNOEMOERTI Mme P. RAMADHAN M. ANDRADJATI
<u>Italie</u> :	M. M. ALESSI M. B. CABRAS M. G. ADORNI BRACCESTI M. L. FERRARI BRAVO M. M. PAVESE
<u>Japon</u> :	M. M. IMAI M. M. KONISHI M. T. KAWAKITA M. K. TANAKA M. T. ISHIGURI
<u>Kenya</u> :	

PRESENTS A LA TABLE DE LA CONFERENCE (suite)

Maroc : M. A. SKALLI
M. M. CHRAIBI
M. O. HILALE

Mexique : M. A. GARCIA ROBLES
Mme Z. GONZALEZ y REYNERO
M. P. MACEDO RIBA

Mongolie : M. D. ERDEMBILEG
M. S-O. BOLD

Nigéria : M. O.O. GEORGE
M. J.O. OBOH
M. L.O. AKINDELE
M. C.V. UDEBIBIA
M. F. OKOH
M. F. ADESHIDA

Pakistan : M. M. AHMAD
M. K. NIAZ

Pays-Bas : M. J. RAMAKER
M. R.J. AKKERMAN
M. A.J.J. OOMS

Pérou : M. P. CANNOCK
M. A. THORNBERRY

Pologne : M. S. TURBANSKI
M. G. CZEMPINSKI
M. J. CIALOWICZ
M. T. STROJWAS

République démocratique allemande : M. H. ROSE
M. H. THIELICKE
M. F. SAYATZ
M. J. DEMBSKI
M. MARETZKI

République islamique d'Iran : M. N. KAMYAB
M. J. ZAHIRNIA
M. SHAFI

Roumanie : M. I. DATCOU
M. T. MELESCANU
M. P. BALOU
M. A. CRETU
M. A. POPESCOU

PRESENTS A LA TABLE DE LA CONFERENCE (suite)

Royaume-Uni : M. R.I.T. CROMARTIE
M. L.J. MIDDLETON
M. J.F. GORDON
M. J.W.B. RICHARDS
M. D.A. SLINN

Sri Lanka : M. J. DHANAPALA
M. H.M.G.S. PALIHAKKARA
M. P. KARIYAWASAM

Suède : M. R. EKEUS
Mme E. BONNIER
M. H. BERGLUND
M. J. LUNDIN
M. S. ALEMYR
M. L.E. WINGREN
Mme A.M. LAU

Tchécoslovaquie : M. M. VEJVODA
M. A. CIMA
M. J. MATOUSEK

Union des Républiques socialistes
soviétiques : M. V.L. ISSRAELIAN
M. B.P. PROKOFIEV
M. G.V. BERDENNIKOV
M. P.Y. SKOMOROKHINE
M. S.V. KOBYSH
M. T.F. DMITRITCHEV
M. V.I. OUSTINOV
M. V.F. PRIAKHINE
M. L.A. NAOUMOV

Venezuela : M. T. LABRADOR RUBIO
M. O. GARCIA GARCIA

Yougoslavie : M. K. VIDAS
M. M. MIHAJLOVIC

Zaire : Mme ESAKI EKANGA KABEYA

Directeur général de l'Office des
Nations Unies à Genève : M. E. SUY

Secrétaire général de la Conférence
du désarmement et Représentant
personnel du Secrétaire général : M. R. JAIPAL

Secrétaire général adjoint de la
Conférence du désarmement : M. V. BERASATEGUI

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : La séance plénière de la Conférence du désarmement est ouverte.

Pour commencer, je voudrais saluer la présence parmi nous, aujourd'hui, du distingué Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique, l'Honorable George Bush, qui prendra la parole à la Conférence en tant que premier orateur. L'Honorable George Bush est venu au Comité du désarmement le 4 février de l'année dernière et n'a nullement besoin d'être présenté, non seulement en raison de ses hautes fonctions actuelles mais aussi à cause des nombreux et importants postes diplomatiques qu'il a occupés précédemment, y compris celui de Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Il se peut que plusieurs membres de la Conférence l'aient connu antérieurement et je suis certain que tous se joindront à moi pour lui souhaiter à nouveau la bienvenue à notre Conférence.

La Conférence poursuit aujourd'hui l'examen des questions en suspens, conformément au programme de travail adopté au début de la session. Conformément à l'article 30 du règlement intérieur, tout membre qui souhaiterait soulever un sujet quelconque ayant trait aux travaux de la Conférence peut le faire.

Sont inscrits sur ma liste d'orateurs pour aujourd'hui les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de la Mongolie, de l'Australie, du Mexique, de la République démocratique allemande et de la France.

Je donne maintenant la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, le Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique, l'Honorable George Bush.

M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier et complimenter les responsables de l'Organisation des Nations Unies, et notamment le Directeur général, pour les dispositions qu'ils ont prises et pour leur merveilleuse hospitalité à l'égard de quelqu'un qui apporte de telles perturbations dans le déroulement normal des activités de cette importante Conférence, et vous remercier et complimenter également, Monsieur le Président. Je crois comprendre que le programme a été modifié dans une certaine mesure pour faciliter ma venue ici, ce dont je vous suis très reconnaissant. J'aimerais aussi exprimer toute ma gratitude au Secrétaire général de la Conférence. Par ailleurs, à mon grand regret, mon emploi du temps est tel qu'arrivé ici hier soir, je serai forcé de vous quitter après avoir terminé ma déclaration pour me rendre à une conférence de presse et ensuite retourner directement aux Etats-Unis. Cette situation ne saurait en aucune façon être interprétée comme traduisant un manque d'intérêt à l'égard des travaux de cette importante Conférence, mais simplement comme l'une des contraintes d'un emploi du temps chargé. Notre excellent Ambassadeur, l'Ambassadeur Fields, restera ici pour poursuivre l'examen de la question et discuter, selon le bon jugement de la Conférence, sur certains des points que je vais évoquer. Pourtant, je m'honore d'avoir été parmi vous en février, il y a un an, ainsi que vous l'avez mentionné si aimablement, Monsieur le Président, et de me retrouver de nouveau aujourd'hui devant la Conférence, comme porte-parole de notre Président, pour réaffirmer notre ferme attachement à la cause de la limitation des armements.

Je suis aussi venu réaffirmer une détermination qui a dominé la position des Etats-Unis dans tous les débats sur la limitation des armements au cours des dernières années : celle de parvenir non seulement à freiner la multiplication des armes de guerre modernes les plus redoutables, mais en fait à inverser le mouvement. Pour ce qui est de la question à l'examen, à savoir les armes chimiques, elles doivent être interdites, totalement interdites.

Je vous apporte aujourd'hui la **preuve** la plus récente de la ferme détermination des Etats-Unis : un projet de traité interdisant complètement la possession, la fabrication, l'acquisition, la conservation et le transfert d'armes chimiques.

Ce projet de traité renferme un concept entièrement nouveau qui devrait permettre de surmonter le grand obstacle qui, auparavant, nous empêchait de progresser sur la voie d'une interdiction complète des armes chimiques, c'est-à-dire le problème de la vérification. Ce nouveau concept s'inscrit dans un ensemble de procédures fondées et raisonnables visant à vérifier si toutes les clauses du projet de traité sont respectées.

A moins que l'on y regarde de très près, les armes chimiques, ces **insidieuses** armes chimiques, apparaissent pratiquement identiques aux armes ordinaires; il est difficile de distinguer les installations de fabrication d'armes chimiques de celles qui produisent des substances chimiques destinées à l'industrie et, en fait, certains produits chimiques qui ont des utilisations pacifiques sont semblables dans leur structure à certains produits chimiques employés à la guerre. C'est pourquoi la vérification est particulièrement difficile dans le cas des armes chimiques.

Notre nouveau concept concerne une procédure de vérification de la limitation des armements que nous appelons "invitation ouverte". Mais permettez-moi, avant de vous **exposer** brièvement cette méthode sans précédent, de passer en revue certaines des préoccupations qui ont conduit les Etats-Unis à proposer une telle démarche.

Lorsque je me suis adressé à vous, en février de l'année dernière, j'ai cité les propos de Franklin Roosevelt selon lesquels l'utilisation d'armes chimiques avait été mise hors la loi par l'opinion générale de l'humanité civilisée.

Malheureusement, en dépit de l'horreur qu'inspirent effectivement ces armes à tout homme et à toute femme raisonnable et en dépit d'interdictions spécifiques comme celles figurant dans le Protocole de Genève de 1925 et dans la Convention de 1972 sur les armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines, elles ont été utilisées **un certain** nombre de fois au cours des soixante dernières années contre des combattants et des civils innocents, toujours, je dois le noter, contre ceux qui sont le moins en mesure de se défendre, le moins en mesure de riposter.

Rien qu'au cours des trois dernières années, le monde a appris que ces accords avaient été fréquemment violés dans des lieux tels que l'Asie du Sud-Est, l'Afghanistan et le Moyen-Orient; si les armes chimiques continuent d'être employées, c'est en grande partie parce que ni le Protocole de Genève de 1925 ni la Convention de 1972 ne prévoient de moyens efficaces permettant d'en vérifier ou d'en assurer l'application.

Les parties ont signé une feuille de papier et y ont apposé quelques-uns de leurs cachets et de leurs sceaux. Les arsenaux ont subsisté, prêts à servir contre toute partie privée de moyens de dissuasion.

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

Les Etats-Unis ont préconisé le renforcement des accords existants. Avec d'autres pays, nous appuyons depuis longtemps des propositions tendant à ce que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies entreprenne des enquêtes sur les violations signalées.

Nous regrettons que certains Membres de l'Organisation aient contesté la nécessité de procéder à de pareilles enquêtes et qu'ils les aient jusqu'ici empêchées. Nous sommes persuadés que de telles enquêtes internationales contribueraient à créer le climat de franchise nécessaire à l'élaboration d'un traité global efficace sur les armes chimiques.

Certes, les conséquences de l'absence de moyens de vérification efficaces, telles qu'elles apparaissent dans les informations sur la persistance d'une utilisation d'armes chimiques, ne peuvent que nous consterner tous aujourd'hui.

Premièrement, il y a cette horreur indicible qui s'est abattue sur les victimes, pour la plupart des innocents simplement emportés dans le tourbillon de la guerre.

Deuxièmement, l'utilisation d'armes chimiques viole les accords internationaux en vigueur, et partant sape le processus de limitation des armements.

Enfin, ce qui est peut-être le plus inquiétant, la répétition des informations concernant l'emploi de ces armes risque d'endurcir le monde et de le rendre moins sensible à cet égard. Ainsi, le monde pourrait en venir à les admettre passivement et à cesser de lutter pour mettre les générations futures à l'abri d'un tel péril.

Nous nous devons à nous-mêmes et nous devons à nos enfants d'empêcher que cela n'arrive.

Depuis plus de dix ans les Etats-Unis font preuve de retenue dans le domaine des armes chimiques, et ils continueront de le faire. Nous souhaitons étendre à la menace des armes chimiques une solution de limitation des armements. Mais notre retenue n'a pas incité tous les autres Etats à adopter une attitude semblable, et c'est pourquoi nous prenons des mesures pour parer à l'éventualité où il serait nécessaire de fabriquer des armes chimiques modernes en l'absence d'une interdiction globale. Néanmoins, nous devons faire et nous ferons tout notre possible pour parvenir à un traité qui élimine toute nécessité de nouvelles fabrications.

Le Président m'a demandé de revenir ici cette année pour souligner l'urgence du problème. Il estime que nous devons tout mettre en oeuvre pour éliminer les stocks d'armes chimiques existants ainsi que les installations qui fabriquent ces armes. Il veut que plus jamais de telles armes ne soient mises au point ou utilisées.

A cette fin, le Président m'a demandé de présenter aujourd'hui à la Conférence notre projet de texte d'un traité global interdisant les armes chimiques, et je demande que ce projet soit distribué en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

Les dispositions du projet de traité suivent de près les "Vues détaillées" que mon Gouvernement a présentées à la Conférence l'année dernière. Par ailleurs, elles tiennent compte des vues de nombreuses autres délégations qui nous ont fait profiter du fruit de leurs réflexions.

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

Le traité interdirait la mise au point, la fabrication, le stockage, l'acquisition, la conservation et le transfert d'armes chimiques. Le principal critère permettant de distinguer entre les activités autorisées et les activités interdites serait le but poursuivi.

Pour qu'un tel accord inspire toute la confiance nécessaire, le projet prévoit aussi des procédures fondées et raisonnables - notamment celle relative à l'inspection sur "invitation ouverte" - permettant de vérifier si toutes ses dispositions sont respectées.

Pour qu'une interdiction des armes chimiques soit efficace, chaque partie doit être sûre que les autres parties s'y conforment. Ce principe de bon sens élémentaire est à la racine même de ce que l'on entend par vérification. Aucun gouvernement sensé ne souscrit à ces contrats internationaux que sont les traités s'il ne peut déterminer - ou vérifier - qu'il obtient ce dont il a été convenu.

L'absence de mécanismes efficaces de vérification et d'application a toujours constitué un obstacle majeur à l'instauration d'une interdiction réelle et effective de ces armes.

Comme je l'ai dit en commençant, les similitudes techniques entre les installations de fabrication d'armes chimiques et les installations de fabrication de caractère commercial, la similitude entre les agents de guerre chimique et les produits chimiques destinés à des fins pacifiques, ainsi que la similitude entre les munitions chimiques et les munitions classiques, rendent la différenciation impossible en l'absence d'une observation très attentive.

D'autre part, et peut-être surtout, une stricte vérification est indispensable pour protéger ceux qui ne possèdent pas d'armes chimiques ou qui acceptent d'y renoncer contre ceux qui pourraient en conserver clandestinement.

Notre proposition a pour objet un traité aux termes duquel les Etats seraient tenus de déclarer la dimension et l'emplacement de leurs stocks d'armes chimiques et de leurs installations de fabrication, de détruire ces stocks et ces installations et de prendre l'engagement de ne créer aucune nouvelle arme chimique.

Avant de signer un tel contrat, les Etats doivent être convaincus, en particulier, de pouvoir s'assurer :

Premièrement, que tous les stocks ont été détruits;

Deuxièmement, que toutes les installations de fabrication déclarées ont été détruites;

Troisièmement, que les stocks déclarés représentent réellement la totalité des stocks;

Quatrièmement, que les installations déclarées représentent la totalité des installations.

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

En l'absence d'une assurance solide en la matière, nous ne pourrions prétendre .. et je pense que nous en sommes tous conscients ici - avoir interdit les armes chimiques. A cet égard, le Gouvernement des Etats-Unis a pris note de la déclaration selon laquelle l'Union soviétique serait prête à envisager d'admettre une présence continue d'équipes d'inspection internationale aux emplacements où les stocks déclarés doivent être détruits, et nous nous en félicitons.

Nous sommes encouragés par le fait qu'elle reconnaît ainsi le caractère indispensable d'une inspection sur place. L'annonce de l'Union soviétique a fait progresser les négociations vers l'établissement de la confiance en ce qui concerne la première des exigences cruciales .. à savoir que tous les stocks déclarés doivent être détruits.

A propos du deuxième des quatre critères - à savoir que toutes les installations de fabrication déclarées doivent être détruites - nous proposons une surveillance continue sur place similaire, avec des inspections périodiques.

Les difficultés que comporte, sur le plan de la vérification, le problème des emplacements non déclarés -- nécessité de déterminer qu'il n'existe pas de stocks dissimulés ni d'installations de fabrication clandestines -- constituent toujours pour nous le défi le plus formidable. Si ce défi est formidable, c'est parce que le problème des emplacements non déclarés ne peut être résolu que si les Etats s'engagent à se comporter avec toute la franchise nécessaire.

Regardons donc les choses en face. Les armes chimiques ne sont pas difficiles à dissimuler, ni à fabriquer clandestinement. De nombreux Etats ont la capacité de le faire. Nous ne pouvons débarrasser le monde de ces armes que si nous convenons tous de faire en sorte qu'il soit difficile pour quiconque, pour nous-mêmes, de se livrer à de telles activités sans crainte de détection.

La possibilité de procéder à des violations non détectées voue à l'échec la limitation des armements. Cette possibilité, si elle persistait, rendrait illusoire toute interdiction des armes chimiques que nous pourrions conclure et porterait préjudice à la cause de la paix.

C'est pourquoi le Gouvernement des Etats-Unis présente sa proposition sans précédent de vérification sur "invitation ouverte" dont j'ai parlé tout à l'heure. En tant qu'élément d'une interdiction des armes chimiques, les Etats-Unis sont disposés à convenir avec d'autres parties d'une obligation mutuelle d'ouvrir à l'inspection internationale, moyennant un bref préavis, toutes leurs installations militaires ou appartenant à ou contrôlées par leur gouvernement.

Cet engagement concernant une "invitation ouverte" à des fins d'inspection n'est pas pris à la légère. Si nous le formulons, c'est parce qu'il est indispensable pour une interdiction efficace des armes chimiques. La vérification a essentiellement pour but de dissuader par la crainte de la détection. Les procédures d'"invitation ouverte" augmenteront les chances de détection des violations et, dans l'éventualité d'une violation, les chances de rassemblement des éléments de preuve requis pour une réaction internationale appropriée. C'est là l'élément central de la dissuasion des violations.

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

Si la communauté internationale reconnaît qu'une telle disposition est la condition sine qua non d'une interdiction efficace des armes chimiques et se joint à nous pour y souscrire, nous aurons non seulement réalisé la noble aspiration à un traité interdisant effectivement les armes chimiques, mais nous aurons apporté une modification des plus salutaires au comportement des gouvernements.

Nous aurons hardiment donné l'exemple en vue de surmonter les obstacles qui s'opposent à une limitation effective des armements dans d'autres secteurs. Et nous aurons engendré le type de franchise entre nations qui dissipe les soupçons injustifiés, **apporte à la paix** une bouffée d'air pur et lui permet de prospérer.

Certes, tous les gouvernements ont leurs secrets. D'aucuns parlent comme si la franchise et la vérification efficace ne nuisaient qu'à leurs seuls intérêts. Mais la franchise impose des charges à tous les Etats, à chaque Etat, y compris les Etats-Unis d'Amérique. Pour obtenir la franchise du type que nous proposons pour l'interdiction des armes chimiques, il **faut en payer le prix**.

Mais une interdiction efficace des armes chimiques exige ce type d'inspections sur "invitation ouverte" que nous proposons. Nous, notre Président, le Gouvernement des Etats-Unis, nous sommes prêts à payer le prix de cette franchise. L'énorme intérêt que présente une interdiction efficace justifie une telle démarche.

Je sais que la délégation des Etats-Unis à la Conférence souhaite vivement que le processus de négociation d'une interdiction des armes chimiques commence à se dérouler. Nous pensons et nous espérons que l'importance de cette tâche, son urgence et plus encore peut-être les aspirations humanitaires des peuples représentés ici, inciteront tous les participants à la Conférence à parvenir au plus tôt à une entente fructueuse.

Nous ne sous-estimons pas les difficultés que comporte cette tâche. J'ai dit que l'élément clef d'une convention efficace - d'une convention capable d'éliminer à tout jamais la possibilité d'une guerre chimique - est d'en garantir le respect par une vérification efficace.

Notre insistance sur ce point (et notre proposition de vérification sur "invitation ouverte") procède du désir de faire en sorte que l'interdiction soit respectée effectivement et d'une façon permanente afin de garantir la sécurité à laquelle nous aspirons tous.

Les Etats-Unis sont encouragés par le fait que les négociations en vue d'interdire les armes chimiques ont déjà obtenu un large appui international. Par ailleurs, et c'est un fait significatif, de nombreux milieux reconnaissent que les travaux relatifs à ce traité ouvrent de larges perspectives de renforcement, non seulement de la coopération Est-Ouest, mais aussi de la coopération entre tous les pays.

Notre délégation espère pouvoir bientôt procéder à des consultations sérieuses avec la délégation soviétique et avoir des discussions détaillées avec tous les autres participants au sujet de l'élaboration de ces dispositions et des autres aspects nécessaires d'un accord efficace. Nous mènerons ces négociations dans un esprit pratique - en nous employant avec application et en toute bonne foi, à bâtir la confiance mutuelle - qui à vrai dire fait plutôt défaut aujourd'hui - et à obtenir des résultats véritables.

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

Le Président m'a demandé - je l'ai vu juste avant de partir pour Genève - de vous donner une fois de plus l'assurance que l'engagement des Etats-Unis d'oeuvrer en faveur d'une limitation des armements efficace s'étend à tous les travaux de la Conférence et de vous dire en outre qu'il s'étend aussi aux activités menées en dehors du cadre de celle-ci. Nous sommes heureux des progrès accomplis aux négociations multilatérales de Stockholm sur les mesures propres à renforcer la confiance en Europe ainsi que de la reprise à Vienne des négociations Est-Ouest sur la réduction des forces classiques en Europe.

Notre désir de parvenir à des résultats est tout aussi ferme à propos de la question cardinale de la limitation des armements nucléaires, un domaine où les Etats-Unis estiment essentiel d'accélérer la recherche d'accords efficaces et vérifiables; comme le savent, je pense, la plupart des personnes ici présentes, nous recherchons d'importantes réductions des arsenaux nucléaires mondiaux et le renforcement de la stabilité internationale qui en découlerait.

Ici, aujourd'hui, j'invite à nouveau l'Union soviétique à revenir aux deux négociations sur les armes nucléaires qu'elle a suspendues il y a cinq mois et à s'atteler avec nous à la tâche cruciale de réduire les armements nucléaires. Les Etats-Unis demeurent prêts à explorer toutes les idées, sans conditions préalables, à tout moment que l'Union soviétique choisirait pour renouer le dialogue.

Nous y attachons une grande importance et, au sein de cette Conférence dont l'activité journalière est consacrée, sous une forme multilatérale, à la réduction des armements, je ressens la nécessité de déclarer que nous sommes prêts à reprendre l'effort, ici, bilatéralement ou sous quelque forme que ce soit.

Comme le Président l'a dit dans son allocution du 16 janvier sur les relations américano-soviétiques, "la coopération commence avec la communication". Ce concept imprègne l'ensemble de notre approche des relations Est-Ouest et de toutes les questions figurant à l'ordre du jour Est-Ouest, qu'il s'agisse de la limitation des armements, de problèmes régionaux, des droits de l'homme ou d'une amélioration de la compréhension mutuelle. Nous sommes prêts, comme le Président l'a indiqué clairement, par ses paroles comme par ses actes, à nous attaquer à l'oeuvre ardue d'une coopération véritable. En fait, les Etats-Unis ont réduit le volume global de leurs propres arsenaux nucléaires au cours des vingt dernières années, mais nous sommes disposés à rechercher des solutions et des résultats, à Genève, à Vienne, à Stockholm ou, à la vérité, en tout endroit où des hommes et des femmes de bonne foi sont prêts à s'asseoir pour négocier sérieusement.

Depuis ma visite ici l'année dernière, les Etats-Unis ont examiné longuement et très soigneusement médité la teneur de ce traité. Nous espérons beaucoup que les autres pays l'examineront avec attention et se joindront à nous pour des négociations sérieuses.

Je suis attristé et déçu que d'aucuns - sans même avoir vu le projet - aient jugé bon de publier des déclarations alléguant que la présentation de ce texte de traité ici, aujourd'hui, n'est motivé que par de simples considérations politiques.

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

J'espère que nous parviendrons à convaincre tous ceux qui éprouvent de telles réserves, qui ont fait de telles déclarations, que nous sommes sincères, et qu'ils s'en rendront compte au cours des négociations. L'heure n'est-elle pas venue de nous concentrer sur le concret, sur l'évident, sur l'universel, c'est-à-dire sur le désir de tous les peuples de voir réduire les armements et les risques de guerre ?

Ces dernières années, les Etats-Unis ont maintes fois manifesté leur détermination non seulement de diminuer le taux d'accroissement des arsenaux mondiaux, mais de réduire ces arsenaux.

Depuis vingt ans, comme je l'ai dit, nous avons réduit l'importance globale de nos propres arsenaux nucléaires. Je pense que beaucoup de gens, même dans mon propre pays, ne s'en rendent pas compte mais le nombre d'armes nucléaires des Etats-Unis était d'un tiers plus élevé en 1967 qu'en 1983; par ailleurs, entre 1960 et l'année dernière, le mégatonnage nucléaire américain a diminué de 75 %.

L'année dernière, nous avons entendu beaucoup de déclarations sur le programme de modernisation de l'OTAN. En 1979, les pays de l'OTAN ont décidé de rechercher l'ouverture de négociations sur la limitation des armements, étant entendu toutefois qu'en l'absence d'un accord de limitation des armements, ils déploieraient 572 Pershing II et missiles de croisière lancés du sol.

Cependant, qu'il y ait ou non accord, les pays de l'OTAN ont décidé en même temps de retirer 1 000 armes nucléaires d'Europe, et ces 1 000 armes sont maintenant parties. L'année dernière, à Montebello, les membres de l'OTAN ont décidé de réduire leur arsenal d'encre 1 400 autres armes nucléaires. Et chaque fois qu'un Pershing II ou un missile de croisière lancé du sol sera mis en place, une arme existante sera retirée du service.

Il résulte de tout cela que, faute d'un traité, l'OTAN déploiera la totalité des 572 nouveaux missiles. Cependant, l'OTAN aura retiré cinq armes nucléaires pour chacune de celle qui aura été ajoutée.

Au cours des négociations sur la limitation des armements nucléaires tenues ces dernières années, les Etats-Unis ont recherché des accords multilatéraux qui rendraient possibles des réductions encore plus considérables.

Lors des négociations sur les forces nucléaires intermédiaires, il y a deux ans et demi, nous avons proposé l'"option zéro". L'"option zéro" éliminerait totalement la catégorie des missiles INF basés au sol; plus tard, nous avons indiqué que nous étions prêts à accepter une étape intermédiaire impliquant des réductions plus limitées.

Au cours des négociations sur la réduction des armements stratégiques, qui vous sont familières à tous, nous avons proposé, il y a près de deux ans, une réduction d'un tiers du nombre d'ogives équipant les missiles balistiques soviétiques et américains. Par la suite, afin de faire progresser les négociations, nous avons aussi proposé des solutions de remplacement dites du "building-down" (réductions progressives) et du "trading-off" (concessions réciproques).

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

Nous regrettons profondément que l'Union soviétique ait décidé de partir, de se retirer des négociations START et INF tout en poursuivant son activité sans précédent et sans parallèle de déploiement de systèmes stratégiques et de portée intermédiaire. Nous savons que d'autres ici à la Conférence du désarmement se joignent à nous pour demander instamment aux dirigeants soviétiques de reprendre ces importantes négociations sur lesquelles le monde fonde tant d'espairs.

Dans le même temps, nous espérons bien réaliser de véritables progrès dans les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces et dans les importants entretiens de Stockholm à la Conférence sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe.

Nous recherchons des réductions effectives et équitables des forces nucléaires, classiques et chimiques dans le monde. Nous voulons en empêcher l'utilisation; tel est l'objectif auquel nous sommes décidés de continuer à nous consacrer.

Nous sommes résolus à faire en sorte que les générations futures ne jugent pas ces négociations et les autres négociations de notre temps sur la limitation des armements de la même façon que nous jugeons celles des générations passées, et qu'elles ne disent pas, en haussant les épaules : "Naturellement, ils n'ont peut-être guère fait que freiner la course aux armements à cette époque. Ils ne l'ont ni arrêtée ni inversée - sans doute n'en auraient-ils pas été capables". Nous voulons faire mieux que cela.

Pour terminer, laissez-moi ajouter encore quelques mots au sujet des armes chimiques. Comme je l'ai dit dans cette intervention, il est nécessaire de réduire la tension. Mais si jamais, dans l'histoire de l'humanité les préoccupations des habitants de tous les pays se sont rencontrées, non pas nos préoccupations à nous les personnalités officielles, les Excellences, mais disons les préoccupations de l'homme de la rue, c'est bien en l'occurrence. Pour moi qui suis un père et un grand-père avançant en âge (j'ai côtoyé nombre d'entre vous autour de cette table lorsque j'étais père mais non encore grand-père), pour moi il n'y a aucune différence entre une famille qui arpente les rues de Vladivostok, de Leningrad, de Pooria en Illinois ou encore de Paris ou de Londres, de Caracas, de Belgrade ou d'ailleurs - chaque famille, chaque enfant qui est au courant éprouve une frayeur mortelle à l'égard des armes chimiques. Et nous sommes venus ici aujourd'hui avec une proposition extrêmement large. Elle va très loin, bien au-delà de ce que j'aurais pensé que mon propre pays aurait fait (et pourtant nous nous flattons d'être des gens ouverts), bien loin au-delà de ce que nous aurions fait il y a quelques années. En grande partie c'est pour répondre aux préoccupations des gens. J'ai voyagé en Afrique, dans divers continents, et partout les gens ont fait état de leurs préoccupations à l'égard de bien des choses, des relations Est-Ouest, des armes nucléaires, etc., mais partout on est d'accord au sujet des armes chimiques. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je parle personnellement comme je le fais, mais c'est en ma qualité de deuxième personnalité officielle des Etats-Unis d'Amérique que je suis venu à la Conférence aujourd'hui. Nous ne disons pas que nos suggestions soient à l'abri de toute critique. Nous ne disons pas qu'elles soient parfaites, que tout devra être exactement ainsi et que le résultat sera exactement conforme au libellé du projet de convention. Mais je ne voulais pas partir sans dire à quelques anciens collègues, à quelques nouveaux amis, avec certains desquels mon pays peut avoir des divergences de vues, que nous sommes venus ici dans un esprit de bonne volonté, que nous sommes venus ici avec l'intention de nous attaquer à ce

(M. Bush, Etats-Unis d'Amérique)

qui est, peut-être la question la plus fondamentale qui se pose en matière d'armement dans le monde d'aujourd'hui, celle de savoir comment nous, êtres civilisés et rationnels, pourrions éliminer de la face de la Terre, interdire totalement et d'une façon vérifiable toutes les armes chimiques.

M. ISSRAELYAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe) :
Monsieur le Président, la délégation soviétique souhaite la bienvenue au Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique, M. George Bush, qui est arrivé pour la séance d'aujourd'hui de la Conférence. Nous avons écouté sa présentation du point de vue des Etats-Unis sur certaines questions de la limitation des armements. Ainsi que l'a déclaré K.Ou. Tchernenko, Secrétaire général du Comité central du PCUS et Président du Presidium du Soviet suprême de l'URSS :

"Aujourd'hui également nous sommes pour des relations normales et stables avec les Etats-Unis, des relations fondées sur l'égalité, la sécurité égale et la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre."

Monsieur le Président, dans son intervention, la délégation soviétique voudrait parler d'une question qui a une grande importance pour toutes les négociations entre les Etats, y compris celles sur la limitation des armements. Il s'agit du problème de la confiance entre les Etats. On sait que ces temps derniers, la confiance internationale a été considérablement diminuée à la suite des tentatives des Etats-Unis d'acquérir des avantages militaires unilatéraux aux dépens de l'autre partie, l'Union soviétique, en diffusant divers types de doctrines et de concepts qui établissent la possibilité d'obtenir la victoire dans une guerre nucléaire et à cette fin d'être les premiers à utiliser les armes nucléaires. Il est important maintenant de prendre des mesures concrètes pour rétablir un climat de confiance international.

Il ne suffit pas pour cela d'une rhétorique de paix, d'affirmer un désir d'améliorer les relations, il faut être réellement prêt à appuyer les bonnes paroles par des actes concrets, par des propositions constructives tenant également compte de la position de l'autre partie, et de tous les participants aux négociations, et qui ne soient pas fondées uniquement sur ses intérêts profondément égoïstes. Nous sommes pour un dialogue, mais pour un dialogue honnête, sérieux, orienté vers l'élaboration d'accords qui répondraient au principe de l'égalité et de la sécurité égale. En même temps, nous sommes opposés à ce que la mention d'un dialogue soit utilisée à des fins de propagande et de politique intérieure.

Il existe des possibilités de commencer à déblayer les amas accumulés de problèmes mondiaux non résolus et même elles ne manquent pas. Il ne faut pour cela que la volonté politique, la résolution de s'efforcer sérieusement, et pas seulement en paroles, de normaliser la situation internationale.

Monsieur le Président, on sait que le contrôle est l'un des moyens de renforcer la certitude mutuelle du respect des accords de désarmement et, par conséquent, la confiance internationale, et nous voudrions nous arrêter particulièrement aujourd'hui sur cette question. La conception soviétique du contrôle se fonde sur ce qui suit : la fonction principale d'un système qui assurerait le respect des accords de désarmement, et dont le contrôle fait partie intégrante, consiste à fournir la

(M. Issraelyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

certitude qu'ils sont respectés par tous ceux qui y participent, à faciliter le règlement des différends en utilisant des formes déterminées de coopération, à assurer ainsi l'exécution honnête des obligations que les Etats parties ont souscrites et à renforcer la confiance entre eux. La forme et les conditions de la vérification ou du contrôle prévues dans tout accord concret dépendent des objectifs, de la portée et de la nature de l'accord considéré et elles sont déterminées par eux.

Nous abordons les problèmes du contrôle d'une façon concrète et non sur un plan de déclarations générales ou de raisonnements abstraits. Cette approche qui est la nôtre a été matérialisée dans des accords sur la limitation des armements stratégiques, ainsi que dans d'autres accords en vigueur dans le domaine du désarmement. Notre politique sur les questions de contrôle va très loin.

Comme le Camarade K.Ou. Tchernenko l'a récemment souligné, "si l'on tient compte de la politique et même de la pratique des Etats-Unis, nous ne sommes pas moins intéressés qu'eux, peut-être même le sommes-nous plus, par une vérification fiable et des mesures adéquates et concrètes de limitation des armements et de désarmement".

Ces temps derniers l'Union soviétique a présenté beaucoup de propositions de grande portée sur les questions du contrôle du respect de divers accords de limitation des armements. Il suffit de prendre à titre d'exemple les négociations sur l'interdiction des armes chimiques. Au cours de ces négociations nous proposons de convenir de tout un ensemble de méthodes de vérification : en font partie le contrôle national, le contrôle avec utilisation de différents moyens techniques nationaux fondés sur les progrès scientifiques les plus récents, le contrôle international sur place obligatoire systématique ou permanent et, enfin, les vérifications par mise en demeure. Bien sûr, le choix de telle ou telle méthode de contrôle dépend entièrement des problèmes de l'interdiction des armes chimiques qu'elle doit aider à résoudre. Il n'existe pas de méthode universelle de contrôle. Chaque méthode de contrôle doit être associée à une activité concrète déterminée, interdite ou autorisée par la convention. Nous n'avons pas non plus de préférences injustifiées pour une méthode de contrôle, nous ne spéculons pas sur le contrôle pour aboutir en fait à bloquer les négociations. Nous sommes profondément convaincus que l'approche globale qu'a l'URSS des questions du contrôle de l'interdiction des armes chimiques assure totalement une mise en oeuvre effective de la future convention.

L'expérience des négociations internationales confirme qu'il est essentiel, pour résoudre les problèmes de contrôle, de toujours déterminer s'il existe ou non chez les diverses parties aux négociations la volonté politique de conclure un accord approprié. En effet, malgré les grandes difficultés liées à la solution des problèmes complexes de contrôle, y compris les problèmes techniques, il s'est avéré possible, par exemple, de conclure des accords entre l'URSS et les Etats-Unis sur la limitation des armements stratégiques, sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires, sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques, ainsi qu'un grand nombre d'accords internationaux multilatéraux contenant des décisions appropriées de contrôle.

Dans sa conférence de presse du 2 avril 1983, A.A. Gromyko a dit : "Je tiens à souligner dans les termes les plus vigoureux que pour l'Union soviétique, la vérification n'a jamais été un obstacle au respect des accords existants ou à la négociation de nouveaux accords, bien que l'autre partie nous ait submergés de déclarations démagogiques sur ce thème, surtout, d'ailleurs, lorsqu'elle n'était pas assise à la table de négociations."

(M. Issraelyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Cependant, le contrôle est impossible en l'absence d'accords appropriés sur la limitation de la course aux armements et le désarmement. De même qu'un désarmement sans contrôle est peu probable, de même il ne peut exister de contrôle sans désarmement. On ne peut pas, d'une part, estimer qu'il est possible d'empêcher l'élaboration d'accords appropriés dans le domaine du désarmement, de s'opposer à des négociations, d'empêcher l'adoption de mandats appropriés pour des organes subsidiaires et, d'autre part, rechercher des accords sur des mesures de contrôle.

On trouve un exemple d'une telle approche faussée du problème du contrôle dans la ligne de conduite adoptée par les Etats-Unis et le Royaume-Uni sur la question de l'interdiction des essais d'armes nucléaires. Ces pays continuent de bloquer les négociations visant à parvenir à un accord sur l'interdiction des essais nucléaires, tout en insistant en même temps sur la poursuite des débats relatifs au contrôle.

On nous dit que l'heure des négociations n'est pas venue, que tout n'est pas encore clair, voyez-vous, dans le domaine du contrôle. Nous sommes résolument en désaccord avec une telle présentation de la question, nous sommes convaincus qu'on trouve derrière elle - ce qui est confirmé par de nombreuses communications provenant de sources différentes, y compris de sources américaines - des projets d'intensifier les essais d'armes nucléaires afin de créer de nouvelles variantes de ces armes. A notre avis, tous les problèmes sans exception liés au contrôle pourraient être résolus au cours de négociations appropriées si toutes les parties faisaient preuve d'une volonté politique de parvenir à un accord. Pour démontrer de nouveau l'existence chez nous de cette bonne volonté, la délégation soviétique voudrait aujourd'hui déclarer ce qui suit.

Dans l'éventualité d'un réexamen du mandat de l'organe subsidiaire de la Conférence du désarmement sur l'interdiction des essais nucléaires et d'un passage à l'élaboration d'un projet de traité sur une interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires, l'Union soviétique serait prête à examiner la possibilité d'organiser, comme l'a proposé la Suède, un échange de données sur la radioactivité des masses d'air avec création de centres internationaux appropriés de données sur la même base que celle prévue pour l'échange de données sismologiques. Nous pourrions nous exprimer plus en détail sur ce point dans le cadre de l'organe subsidiaire.

Ce n'est pas par hasard que nous nous tournons aujourd'hui vers le problème d'une interdiction des essais nucléaires. Sa solution freinera considérablement la course qualitative aux armements nucléaires, en particulier l'apparition de leurs types les plus déstabilisants, destinés à porter une première frappe. Aussi peut-on affirmer qu'une cessation immédiate des essais serait en même temps un indicateur des intentions politiques et militaires des Etats, une sorte d'expression matérielle du fait que l'on est disposé à renoncer à la préparation d'une attaque nucléaire. Enfin, la renonciation aux essais équivaut également à une vérification de l'attachement au régime de la non-prolifération, puisque l'exécution d'explosions nucléaires est une étape indispensable de la création d'armes nucléaires. Dans les conditions actuelles, la question d'une interdiction des essais d'armes nucléaires a acquis une urgence et une acuité particulières.

Monsieur le Président, la politique soviétique dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement, comme d'ailleurs dans tous les autres domaines, est fondée sur des principes et n'est pas sujette à des fluctuations conjoncturelles.

(M. Issraelyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

C'est la politique léniniste de paix et d'amitié avec tous les Etats et tous les peuples. L'un de ses traits distinctifs est l'activité et l'initiative. On en trouve une nouvelle confirmation dans les considérations formulées par l'Union soviétique sur les questions de la limitation des activités navales et des armements navals, contenues dans la lettre adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par A.A. Gromyko, Premier Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de l'URSS. Cette lettre contient un certain nombre de propositions concrètes visant à réduire la confrontation militaire sur les espaces maritimes et océaniques de notre planète. A la demande de la délégation de l'URSS, cette lettre a été distribuée comme document officiel de la Conférence (CD/498).

Nous sommes convaincus qu'il existe bien des possibilités, y compris dans le cadre de la Conférence, pour réduire aujourd'hui, par des actions concrètes, la menace de guerre nucléaire et contribuer à assainir la situation internationale. Ainsi que l'a souligné le Camarade K.Ou. Tchernenko, Secrétaire général du Comité central du PCUS et Président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS :

"L'URSS collaborera pleinement avec tous les Etats qui sont prêts à aider par des actions pratiques à réduire la tension internationale, à créer dans le monde un climat de confiance. Autrement dit, elle collaborera avec ceux qui oeuvreront réellement non pour préparer une guerre, mais pour renforcer les fondements de la paix."

Monsieur le Président, dans son intervention, le Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique, George Bush, a surtout commenté le projet américain, que naturellement nous étudierons, de même que nous étudions tous les documents soumis à l'examen de la Conférence. En même temps, il a brièvement mentionné les problèmes liés aux négociations sur la limitation des armements nucléaires en Europe et sur la limitation et la réduction des armements stratégiques.

Permettez-moi à ce sujet de citer une déclaration du Camarade K.Ou. Tchernenko, Secrétaire général du Comité central du PCUS et Président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS :

"La maîtrise de la course aux armements nucléaires présente évidemment une importance fondamentale pour la paix et la sécurité des peuples. La position de l'URSS sur cette question est claire. Nous sommes contre l'idée de rivaliser dans l'accroissement des arsenaux nucléaires. Nous avons été et nous restons partisans de l'interdiction et de la destruction de tous les types de ces armes. Il y a longtemps que nous avons soumis nos propositions sur ce sujet, aussi bien à l'Organisation des Nations Unies qu'au Comité du désarmement à Genève, mais leur examen est bloqué par les Etats-Unis et leurs alliés.

En ce qui concerne l'Europe, nous continuons de souhaiter qu'elle soit exempte d'armes nucléaires, aussi bien de moyenne portée que tactiques. Nous souhaitons que les deux côtés fassent, sans perdre de temps, un premier pas significatif dans cette direction. A cet égard, l'Union soviétique n'a pas l'intention de renforcer sa sécurité aux dépens d'autrui, mais veut une sécurité égale pour tous.

(M. Issraelyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Malheureusement, les Etats-Unis ont transformé leur participation aux négociations sur ce thème [sur la limitation des armements nucléaires en Europe et sur la limitation et la réduction des armements stratégiques] en un instrument de propagande, pour masquer la course aux armements et la politique de la "guerre froide". Nous ne sommes pas entrés dans ce jeu et nous n'y entrerons pas. En déployant des missiles en Europe, les Américains ont créé des obstacles aux négociations, sur les armes nucléaires non seulement "européennes", mais également stratégiques. L'élimination de ces obstacles (qui éliminerait également la nécessité de contre-mesures de notre part), telle est la voie qui mène à l'élaboration d'une entente mutuellement acceptable."

C'est pourquoi l'Union soviétique ne peut pas considérer les appels à reprendre les négociations qui lui sont adressés, pendant que l'on poursuit le déploiement des "Pershing-II" et des missiles de croisière en Europe occidentale et que ces armements y restent, autrement que comme une manœuvre pour détourner l'attention des activités des Etats-Unis visant à saper l'équilibre militaire entre l'URSS et les Etats-Unis. Il ne suffit pas d'une rhétorique de paix sur les négociations et le dialogue, il faut des mesures et des actes concrets qui démontreraient l'intention des Etats-Unis de discuter avec l'URSS sur la base du principe de l'égalité et de la sécurité égale.

M. ERDEMBILEG (Mongolie) (traduit du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue, à vous le représentant d'un pays ami, Sri Lanka, à la présidence de la Conférence du désarmement pour le mois d'avril, et de vous souhaiter le succès dans votre importante mission.

La délégation mongole exprime sa reconnaissance à l'Ambassadeur de Roumanie, le Camarade I. Datcou, pour les gros efforts qu'il a déployés en qualité de Président de cette Conférence pendant le mois de mars.

Dans son intervention d'aujourd'hui, la délégation mongole voudrait pour commencer aborder une question qui se rapporte au premier point de l'ordre du jour.

Le problème d'une interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires doit, selon nous, être rangé parmi les questions prioritaires dans le domaine du désarmement nucléaire. L'obtention la plus rapide possible d'accords à ce sujet sera une importante mesure de caractère concret.

Une solution globale, universelle, du problème de l'interdiction des essais d'armes nucléaires reviendrait à fermer toutes les voies d'un nouveau perfectionnement et d'une nouvelle dissémination des armes nucléaires sous quelque forme que ce soit, et en fin de compte, cela créerait un obstacle sûr qui barrerait la route à l'escalade de la course aux armements nucléaires. Dans le cas contraire, la mise au point et la fabrication à grande échelle de nouveaux types et systèmes d'armes nucléaires, encore plus destructeurs, se poursuivrait, et le risque de déclenchement d'une guerre nucléaire ne ferait qu'augmenter.

Comme on le sait, un groupe d'Etats socialistes, comprenant la Mongolie, a récemment présenté à la Conférence du désarmement le document de travail CD/484, dans lequel il a réaffirmé la position inébranlable qui est la sienne sur la question de la prévention de la guerre nucléaire. A la base de ce document figurent les principales orientations sur lesquelles l'Union soviétique et d'autres pays socialistes concentrent leurs efforts persévérants au service de la paix.

(M. Erdembileg, Mongolie)

A ce sujet, je voudrais souligner tout spécialement l'importante déclaration du Gouvernement soviétique sur sa prochaine activité, y compris dans le domaine de la politique extérieure, déclaration approuvée à une récente session du Soviet suprême de l'URSS. Ce document souligne notamment que, "pour affranchir l'humanité de la menace d'une guerre nucléaire, il serait particulièrement important que les puissances nucléaires s'entendent pour adopter de concert un ensemble déterminé de normes régissant leurs relations mutuelles". Comme on le sait, cette idée, qui répond aux intérêts et aux espérances de tous les peuples, a été avancée dans la déclaration du chef du Gouvernement soviétique, K.Ou. Tchernenko, devant des électeurs de Moscou, le 2 mars dernier.

Le Gouvernement soviétique a confirmé dans cette déclaration, en particulier, son désir et sa détermination de rechercher les moyens de réaliser l'idée d'un gel des armements nucléaires, d'activer ses efforts, d'utiliser toutes les possibilités dont il dispose pour que la menace d'une extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique cesse d'exister.

A notre avis, dans l'obtention de mesures pour geler les armements nucléaires sous un contrôle adéquat, il faut prévoir, entre autres, des mesures pour instaurer un moratoire sur tous les essais de munitions nucléaires et sur les essais de nouveaux modèles et types de vecteurs de ces munitions.

D'un autre côté, les pays socialistes estiment que la proclamation, par tous les Etats dotés d'armes nucléaires, d'un moratoire sur toutes les explosions nucléaires jusqu'à la conclusion d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires, contribuerait à accélérer l'élaboration d'un tel traité.

L'adoption de semblables mesures contribuerait sans aucun doute à arrêter le perfectionnement qualitatif des armes nucléaires et la mise au point de nouveaux types et systèmes de telles armes, à limiter la course aux armements et à réduire le risque de déclenchement d'une guerre nucléaire.

Il faut aussi ajouter qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques pour renforcer le régime international de non-prolifération des armes nucléaires sous quelque forme que ce soit, ce qui signifie ne transférer à personne de telles armes ou le contrôle de telles armes, ne pas en déployer sur les territoires de pays où il n'y en a pas, et ne pas porter la course aux armements nucléaires dans de nouveaux milieux.

La Conférence du désarmement a, au cours de séances plénières précédentes, examiné le troisième rapport du Groupe spécial d'experts scientifiques chargé d'examiner des mesures de coopération internationale en vue de la détection et de l'identification d'événements sismiques, et en a pris acte. Ainsi, nous semble-t-il, depuis 1976 le Groupe d'experts scientifiques sismologues a fait dans l'ensemble oeuvre utile. Les rapports qu'il a établis sont d'importants documents qui seront indispensables lors des négociations sur l'élaboration d'un accord sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires.

Les questions techniques pour la mise au point des dispositions correspondantes d'un tel accord, en particulier celles qui sont liées à l'étude d'un système international d'échange de données sismologiques, à la création de centres internationaux, à la transmission de données sismologiques par des canaux de liaison de l'Organisation météorologique mondiale, sont à notre avis résolues de la façon la plus détaillée.

(M. Erdembileg, Mongolie)

C'est bien entendu un élément positif. D'un autre côté, nous nous inquiétons de l'absence, dans ce forum de négociation multilatérale, de toute négociation sérieuse sur l'élaboration de l'accord proprement dit. Cette situation s'est créée, surtout, du fait de la mauvaise volonté de certains Etats à s'employer à la conclusion d'un accord sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires. Pour cacher leur opposition, les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni mettent à dessein en avant la question du système de contrôle, dont l'importance est reconnue par toutes les parties qui se prononcent pour un examen de la question au fond. En un mot, ils veulent obstinément imposer à la Conférence du désarmement un mandat limité, rogné, pour son organe subsidiaire appelé à mener des négociations sur l'interdiction généralisée des essais nucléaires.

Conformément à la recommandation de l'Assemblée générale des Nations Unies, le groupe des pays socialistes et le Groupe des 21 continuent de préconiser l'adoption d'un mandat qui permettrait de passer immédiatement à des négociations visant à élaborer un traité international adéquat. Deux projets de mandat ont été présentés : l'un par le groupe des pays socialistes (CD/434), l'autre par le Groupe des 21 (CD/492). Malgré ces efforts constructifs des délégations des deux groupes, le consensus n'a pu se faire pour formuler un mandat et trancher la question de la création d'un comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires, doté d'un mandat approprié, et cela à cause de la position obstructionniste des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Nous sommes également préoccupés par le fait que la Chine et la France continuent de rester à l'écart et s'abstiennent de participer à l'examen de cette importante question dsur le fond.

Je voudrais souligner que les délégations des Etats socialistes, affirmant leur position de principe sur les questions d'un véritable désarmement, position qui s'appuie sur la réalisation d'accords au sujet de mesures radicales pour limiter et réduire les armements sur la base équitable du principe de l'égalité et d'une sécurité égale, ont toujours montré de la souplesse pour tenir compte des intérêts de chacun, et recherché une solution mutuellement acceptable.

A cet égard, nous relevons avec satisfaction que dans son intervention d'aujourd'hui, le représentant de l'Union soviétique s'est dit prêt à examiner la possibilité d'organiser un échange de données sur la radioactivité des masses d'air, avec la création de centres internationaux de données, dans l'éventualité d'un réexamen du mandat de l'organe subsidiaire de la Conférence du désarmement sur l'interdiction des essais nucléaires et du passage à l'élaboration d'un projet de traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires.

A nos yeux, cette déclaration de l'Union soviétique témoigne une fois de plus de son désir de parvenir à une entente sur l'une des questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

Profitant de la possibilité qui m'est donnée aujourd'hui de m'exprimer en séance plénière, je voudrais traiter brièvement de la question de l'interdiction des armes chimiques.

Au cours de cette session, la Conférence du désarmement, après des consultations prolongées et difficiles, a enfin créé un organe subsidiaire qui fonctionne maintenant sous le nom de Comité spécial des armes chimiques. Un nouveau mandat a été approuvé, qui lui donne pour tâche "d'entreprendre le processus intégral et complet

(M. Erdembaleg, Mongolie)

des négociations et de mettre au point et d'élaborer la convention, exception faite de sa rédaction finale, compte tenu de toutes les propositions et projets existants ainsi que des initiatives futures, afin de donner à la Conférence une possibilité d'aboutir à un accord aussi rapidement que possible". Ce mandat, pensons-nous, donne la possibilité de commencer une nouvelle et importante étape dans les négociations sur l'interdiction des armes chimiques.

Dès le début de la session de la Conférence, les pays socialistes se sont dits prêts à participer de façon constructive et sérieuse à une nouvelle étape des négociations.

Les pays socialistes ont exposé concrètement leur position de principe et leurs vues sur la façon d'augmenter l'efficacité du travail de la Conférence dans le domaine de l'interdiction des armes chimiques dans le document de travail CD/435.

Il faut aussi attirer l'attention sur l'actualité de la proposition que les Etats parties au Traité de Varsovie ont adressée aux Etats membres de l'OTAN sur la question de l'élimination des armes chimiques d'Europe. La Mongolie croit fermement que cette initiative est une nouvelle et éclatante confirmation de la volonté sincère des pays socialistes d'écarter des Etats et des peuples de l'Europe et du monde entier la menace chimique, d'accélérer la conclusion d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques.

L'Union soviétique a fait preuve d'esprit constructif et de souplesse, d'un désir authentique de réaliser des progrès dans les négociations et la recherche de solutions mutuellement acceptables, en se disant prête à examiner positivement la proposition relative à une présence continue, dans les installations spécialisées de destruction des stocks, de représentants du contrôle international.

La délégation de la République populaire mongole a maintes fois souligné dans ses interventions la nécessité d'une approche de la détermination des mesures de contrôle qui soit proportionnée aux exigences de la future convention. Nous avons toujours souligné que les pays socialistes n'attachent pas moins d'importance que, par exemple, les Etats occidentaux à un contrôle efficace de l'application de la future convention sur l'interdiction des armes chimiques. Ils ont proposé les types de contrôle les plus divers. Ce sont par exemple le contrôle national, le contrôle international par mise en demeure, le contrôle international systématique, et dans certains cas le contrôle permanent sur place. Sur ce plan, les multiples propositions et initiatives de l'Union soviétique concernant le contrôle, qui jouissent d'un large appui dans cet organe de négociation, ont beaucoup d'intérêt et d'importance.

A notre avis, il faut approcher rationnellement la question de la détermination des systèmes de contrôle les plus efficaces. Il ne faudrait pas dire que certains Etats se soucient du contrôle, y sont préparés et ouverts à tous points de vue, tandis que d'autres ne songent qu'à conserver des échappatoires et à violer la future convention. Les participants aux négociations connaissent bien les exigences irréalistes, coupées des nécessités de la future convention, que les Etats-Unis ont émises sur les questions du contrôle. Aujourd'hui, à la Conférence du désarmement, nous avons entendu une intervention du Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique, M. George Bush. Les Etats-Unis ont formulé des considérations relatives à une convention sur l'interdiction des armes chimiques. La délégation mongole est prête à étudier ce document afin de déterminer sa position à son égard.

(M. Erdembileg, Mongolie)

Nous avons l'impression que certains pays occidentaux, alléguant un souci touchant des intérêts commerciaux, essaient en fait d'abstraire du contrôle un type d'activité potentiellement dangereuse, à savoir la fabrication dans des entreprises commerciales des types d'armes chimiques les plus modernes et les plus dangereux. Ils affirment que plusieurs centaines de tonnes du même produit chimique létal supertoxique, soi-disant prévues pour être utilisées à des fins pacifiques, peuvent faire l'objet d'un commerce libre sur le marché.

Les pays socialistes proposent de limiter la fabrication de produits chimiques létaux supertoxiques à quelques fins autorisées que ce soit, pour n'importe quel Etat partie, à une tonne métrique par an, en concentrant cette production dans un établissement industriel spécialisé. Voilà comment cette activité serait placée sous un contrôle international rigoureux. Et que proposent les pays occidentaux ? Ils préconisent d'autoriser la fabrication d'une tonne de produits chimiques létaux supertoxiques aux fins de la protection contre les armes chimiques, et dans les autres cas de fabriquer ces produits chimiques sans aucunes limitations.

Les pays socialistes, cherchant à trouver une issue à une situation véritablement complexe, caractérisée, d'une part, par l'apparition des armes binaires et la possibilité de produire ses composants dans pratiquement n'importe quelle entreprise chimique, et, d'autre part, par l'inadmissibilité de l'ingérence dans les affaires économiques des Etats, ont avancé des propositions pertinentes. Elles se ramènent à exclure complètement une catégorie très spécifique de composés chimiques, à savoir ceux qui contiennent la liaison méthyl-phosphore, de la production chimique pacifique. Se rattachent à cette catégorie, pour ainsi dire, toutes les armes chimiques létales supertoxiques les plus dangereuses, notamment les armes chimiques binaires, et cette catégorie n'a pratiquement pas d'applications pacifiques.

En conclusion, je voudrais attirer l'attention sur un fait d'une grande importance. On a appris que le Pentagone cherche à obtenir du Congrès des crédits pour fabriquer des armes binaires. Il est prévu de porter les stocks de munitions chimiques de 3 à 5 millions d'unités, et de construire en dehors des Etats-Unis, des bases de stockage. Pour réaliser ce programme, il est prévu de dépenser jusqu'à 10 milliards de dollars. Qui pourra nier que de telles actions ne sont pas de nature à créer la confiance nécessaire dans les négociations sur l'interdiction des armes chimiques ?

Monsieur le Président, en exposant quelques considérations sur la question de l'interdiction des armes chimiques, la délégation mongole, comme beaucoup d'autres, est mue par le désir sincère de contribuer au progrès des efforts que la Conférence déploie pour mettre au point la future convention sur l'interdiction complète de ce dangereux type d'arme de destruction massive.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Mongolie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a eues à l'égard du Président.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie, l'Ambassadeur Butler.

M. BUTLER (Australie) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, ma délégation s'est inscrite sur la liste d'orateurs pour aujourd'hui pour parler de la question dont a traité le Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique - celle des armes chimiques. Voici plus d'un demi-siècle que l'Australie a adhéré au Protocole de Genève prohibant l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires.

(M. Butler, Australie)

Cette mesure a concrétisé, en droit international, la répulsion ressentie par le peuple australien pour cette catégorie d'armements redoutables et aveugles.

La première fois que la nation australienne nouvellement unifiée a participé à des relations internationales plus vastes, c'est en 1914-18, lorsque ses soldats, tous volontaires, sont allés en Europe pour aider les Européens à se défendre.

Beaucoup de ces jeunes Australiens furent gazés. Ils figurent parmi les premières victimes de l'utilisation d'armes chimiques.

Cette horrible expérience reste gravée à tout jamais dans la conscience et l'histoire de la nation australienne.

Cette expérience, profondément traumatisante, demeure l'une des principales motivations de l'engagement résolu de l'Australie dans la lutte contre les armes chimiques.

Ces armes sont horribles. Elles doivent être interdites et éliminées.

Le Protocole de Genève était nécessaire et l'Australie continue de l'appuyer, mais il faut reconnaître que c'est un instrument incomplet. Il omet, par exemple, d'interdire la mise au point, la fabrication ou le stockage d'armes chimiques.

Ces armes, qui continuent d'exister, et l'on affirme qu'elles sont plus nombreuses et plus variées que jamais.

Le pire cependant, c'est qu'elles continuent d'être utilisées.

Il y a quatre semaines, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a envoyé une équipe d'experts en Iran pour enquêter sur l'utilisation alléguée d'armes chimiques dans la guerre du Golfe. Un scientifique australien faisait partie de l'équipe.

Le rapport des experts est dépourvu d'ambiguïté, unanime et fort troublant.

Le gaz moutarde a été utilisé dans la guerre du Golfe, et pour la première fois dans l'histoire, des documents font état de l'emploi d'un agent neurotoxique.

Il est urgent d'adopter une nouvelle convention internationale pour empêcher l'utilisation d'armes chimiques et faire en sorte que l'emploi de ces armes soit rendu impossible par la destruction de toutes les armes chimiques.

L'élaboration d'une telle convention est une tâche de grande envergure. Mais c'est un défi que nous devons accepter.

En présentant à cette Conférence un projet détaillé de convention sur les armes chimiques, le Gouvernement des Etats-Unis relève ce défi avec courage et détermination.

La présence aujourd'hui à cette tribune du Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique démontre la bonne volonté des Etats-Unis dans la présente conjoncture. L'ampleur et la minutie du document qui vient d'être distribué, ainsi que sa présentation en disent long sur le travail de préparation qu'il représente.

(M. Butler, Australie)

On dit parfois que la "politique est l'art du possible". A notre avis, le plus important en politique et en histoire est qu'une occasion ne soit pas manquée ou reconnue trop tard, car elle risque d'être perdue à tout jamais.

Dans le cas actuel des armes chimiques, mon Gouvernement est persuadé qu'une occasion sans précédent s'offre à la Conférence. Cette occasion, cette possibilité, nous ne pouvons la laisser glisser entre nos doigts.

Si nous la laissons passer, nos peuples et les générations suivantes ne le comprendront pas.

Nous disposons de bases solides pour élaborer le texte final de la convention sur les armes chimiques que réclament tous les membres de la Conférence.

De 1976 à 1980, l'Union soviétique et les Etats-Unis ont tenu de longs débats bilatéraux sur l'interdiction des armes chimiques. Leurs discussions, qui ont abouti à un accord sur de nombreuses questions essentielles pour une interdiction globale des armes chimiques, ont fait l'objet d'un document commun qui a été communiqué à l'époque au Comité du désarmement. La Conférence et les organes qui l'ont précédée ont aussi oeuvré pendant de nombreuses années à l'élaboration de cette convention.

Au cours des trois ou quatre dernières années, ce processus s'est poursuivi. Le Comité du désarmement a accompli un travail substantiel et constructif en vue de l'élaboration d'une convention. Nombre d'Etats membres ont apporté d'importantes contributions. Une bonne centaine de documents de travail couvrant de nombreux aspects de problèmes essentiels ont été présentés à la Conférence et étudiés.

Ce processus de consultation bilatérale et multilatérale a permis de parvenir à un consensus impressionnant sur des questions telles que les définitions, les interdictions requises, la nécessité de détruire les stocks d'armes et de désaffecter les fabriques et l'identification des activités devant être réglementées par la convention.

Les progrès réalisés vers une concordance de vues peuvent se mesurer par la multiplicité des points communs entre les dispositions fondamentales d'une Convention sur les armes chimiques adoptées par l'Union soviétique en 1982 et présentées à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, d'une part, et d'autre part, le projet des Etats-Unis présenté aujourd'hui. Naturellement, les deux documents s'inspirent des travaux et réalisations de la Conférence. Cette initiative des Etats-Unis a donné un élan et un sens nouveaux à nos efforts en vue d'éliminer les armes chimiques.

Mais l'essentiel est que toutes les parties intéressées se décident maintenant à négocier en toute bonne foi.

Cette négociation ne manquera pas de soulever de nombreuses questions indiscutablement litigieuses et préoccupantes. Mais étant donné l'enjeu, la terreur que suscitent les armes en question, et le fait que la sécurité de tous est en jeu, nous ne devons pas nous laisser décourager par l'ampleur de la tâche.

(M. Butler, Australie)

La négociation de cette convention n'est pas une entreprise moins ambitieuse que ne l'était celle du Traité sur la non-prolifération nucléaire et des dispositions institutionnelles y afférentes. Ce traité et ses mécanismes ont été négociés avec succès, malgré la difficulté de l'entreprise; une foule de sceptiques avaient affirmé que la négociation n'aboutirait pas, or elle a abouti. Le Traité est en vigueur dans 124 pays, et la plupart d'entre nous pensent qu'il fonctionne bien. De même, la Convention sur les armes chimiques peut et doit être négociée.

L'Australie pense que pour assurer l'efficacité d'une convention sur les armes chimiques, il faut mettre tout particulièrement l'accent sur trois éléments essentiels :

Premièrement, l'interdiction absolue de l'utilisation d'armes chimiques.

Deuxièmement, des dispositions prévoyant la destruction des stocks existants d'armes chimiques et l'interdiction de mettre au point et de fabriquer à l'avenir de telles armes.

Troisièmement, l'instauration d'un système de vérification garantissant que les engagements pris au titre du traité seront honorés.

Des normes rigoureuses seront nécessaires, en particulier dans le domaine de la vérification. Il ne peut y avoir de sécurité dans le cadre d'une telle convention que si les moyens de vérifier le respect de la convention sont efficaces et reconnus comme tels. Nous devons négocier très soigneusement les dispositions relatives à la vérification.

Nous n'ignorons pas les divergences de vues quant aux dispositions à prendre en matière de vérification pour être sûr que les obligations découlant de la Convention sont bien observées. A cet égard, le projet des Etats-Unis présente un intérêt particulier en ce sens qu'il met en évidence les critères de vérification nécessaires à cette fin.

Nous avons apprécié à sa juste valeur la déclaration faite par l'Ambassadeur de l'Union soviétique à la Conférence le 21 février au sujet de la vérification de la destruction des stocks. Cette déclaration portait sur l'une des difficultés inhérentes à la vérification. Elle semblait indiquer une volonté de trouver des réponses négociées aux problèmes que pose la vérification; **ma délégation a** entendu de nouveau avec grand intérêt les nouveaux éclaircissements que l'Ambassadeur de l'Union soviétique a donnés aujourd'hui sur ce point.

Il est indispensable que nous fassions encore avancer ces négociations, notamment en ce qui concerne la vérification.

Mon gouvernement est persuadé que les membres de la Conférence sont suffisamment ingénieux pour trouver les solutions requises à ces problèmes, sans pour autant compromettre les intérêts nationaux de chacun.

Monsieur le Président, l'Australie apprécie beaucoup l'engagement politique exprimé aujourd'hui par le geste accompli par le Vice-Président des Etats-Unis d'Amérique en présentant le projet en question, de même que la volonté déclarée des Etats-Unis de s'engager pleinement et en toute bonne foi dans des négociations.

(M. Butler, Australie)

Par ailleurs, nous nous réjouissons que ce projet de convention ait été présenté ici, à la Conférence du désarmement. Cette démarche confirme le rôle déclaré et reconnu de la Conférence. Elle consacre un principe très cher à tous les membres de la Conférence, à savoir que les accords relatifs à la limitation des armements et au désarmement peuvent et doivent être négociés multilatéralement, car les intérêts de tous sont en jeu.

L'Australie accepte ce défi. Elle ne veut pas manquer l'occasion offerte. Elle participera aussi activement que possible, aux côtés des autres membres de la Conférence, à l'élaboration, dans un avenir aussi proche que possible, d'une convention garantissant que les armes chimiques ne seront plus jamais utilisées et assurant leur élimination à tout jamais.

M. GARCIA ROBLES (Mexique) (traduit de l'espagnol) : Nous avons écouté avec le plus grand intérêt l'exposé que vient de faire le distingué représentant des Etats-Unis, en l'occurrence l'Honorable George Bush, Vice-Président de ce pays, sur le projet de convention plusieurs fois annoncé visant l'élimination des armes chimiques. Nous nous proposons d'examiner cet important document avec l'attention qu'il mérite, et en temps opportun nous exposerons ici les considérations qui nous paraissent opportunes à cet égard.

A propos des questions relatives aux armes nucléaires auxquelles s'est aussi référé M. Bush, la position de ma délégation a été exposée à diverses reprises et je ne vais pas la répéter. Je mentionnerai simplement la séance d'ouverture du 7 février, la 255^{ème} séance, tenue en mars; celle du 3 avril au cours de laquelle, on s'en souvient, la Conférence du désarmement n'a pas pu adopter le projet soumis par le Groupe des 21 en raison de l'attitude négative de deux délégations, et la question relative à la cessation de toute course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, à propos de laquelle j'ai développé à la 258^{ème} séance, le jeudi 12 avril, les considérations que nous avons déjà exposées à la séance d'ouverture. Les déclarations de caractère général faites aujourd'hui par le Vice-Président Bush nous font espérer voir la délégation des Etats-Unis adopter, peut-être un de ces jours prochains, une attitude plus positive sur des thèmes concrets.

Entre-temps, et profitant du fait que le troisième point de l'ordre du jour concerne non seulement la "Prévention de la guerre nucléaire" au sens strict mais aussi "toutes les questions qui lui sont liées", j'exposerai à grands traits, faisant usage des possibilités offertes par l'article 30 du règlement intérieur, certains des faits qui nous semblent les plus pertinents parmi ceux survenus au cours du récent voyage en Amérique latine du Président du Mexique, M. Miguel de la Madrid.

En effet, ce voyage, effectué du 26 mars au 7 avril dernier dans cinq pays du sous-continent latino-américain, à savoir chronologiquement la Colombie, le Brésil, l'Argentine, le Venezuela et le Panama, c'est-à-dire les trois pays qui, avec le Mexique, constituent le Groupe dit "de Contadora", plus l'Argentine et le Brésil, a donné lieu à une série de déclarations et d'accords au niveau le plus élevé, qui ont certainement contribué à renforcer les principes de base de la coexistence internationale, comme ceux énoncés au paragraphe 12 du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, à savoir "le respect de la souveraineté, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, le règlement pacifique des différends et la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats", principes dont la fidèle observation est une condition essentielle de la réalisation de l'objectif fondamental de la Charte des Nations qu'est la libre détermination des peuples.

(M. Garcia Robles, Mexique)

Permettez-moi de récapituler très brièvement les déclarations et accords auxquels je me suis référé.

Au cours du dîner offert le 26 mars, jour de son arrivée à Bogota, par le Président de la Colombie, M. Belisario Betancur, le chef de l'exécutif mexicain a dit notamment :

"Le plein exercice de notre souveraineté exige que nous abandonnions comme choses du passé les divergences de vues, la soumission aux centres hégémoniques et les modèles qui nient l'originalité de notre patrimoine historique et culturel. L'Amérique latine a toujours été un grand projet de libération : l'heure de réaliser ce projet est venue ...

En Amérique centrale se déploient des menées interventionnistes, mais les affrontements dans cette région, tant par leurs origines que par leurs effets à long terme, ne relèvent pas du conflit Est-Ouest. Nous exigeons que l'on cesse de travestir la réalité.

Les quatre pays de Contadora ont proposé la conclusion, par les voies de la négociation et du dialogue, d'accords viables en vue de la paix. Nous voulons éliminer les tensions qui sont étrangères à l'essence du problème. Nous connaissons bien la région et nous savons qu'en l'absence d'interférences et moyennant une véritable volonté d'entente, ces mesures non seulement éviteraient la guerre mais pourraient assurer dans l'avenir la stabilité et le bien-être de l'Amérique centrale.

Contadora est une tentative latino-américaine de résoudre un conflit latino-américain."

Le lendemain, soit le 27 mars, les deux Présidents ont signé une déclaration conjointe dans laquelle ils soulignaient "qu'il faut d'urgence susciter une atmosphère d'entente qui contribue à réduire les tensions internationales" et réaffirmaient "la nécessité que les grandes puissances concluent au plus tôt des accords sur la limitation des armes stratégiques et de portée intermédiaire et s'engagent effectivement à réaliser le désarmement général et complet sous un contrôle international".

Plus loin, dans leur déclaration conjointe, les deux Présidents ont déclaré ce qui suit :

"Les Présidents ont examiné avec une attention particulière la situation en Amérique centrale et procédé à une large évaluation des efforts de paix accomplis par le Groupe de Contadora, qui, outre la Colombie et le Mexique, comprend le Panama et le Venezuela. Ils ont affirmé leur irrévocable détermination de poursuivre l'effort en faveur de solutions négociées et du strict respect des principes de la non-intervention, de la libre détermination des peuples, de l'interdiction du recours à la menace ou à l'emploi de la force, de la solution pacifique des différends et de la coopération en vue du développement. Ils ont reconnu que le processus de Contadora est la réponse latino-américaine aux options de force qui menacent de faire de l'Amérique centrale le théâtre d'une lutte généralisée et un champ clos pour la confrontation des grandes puissances.

(M. Garcia Robles, Mexique)

Bien que ce processus ait indéniablement contribué à éviter une conflagration belliqueuse dans l'isthme et à engendrer les éléments d'une négociation honorable et équitable, ils maintiennent leurs sérieuses préoccupations face au renforcement de la présence militaire étrangère, de la course aux armements, des actions de déstabilisation, des manifestations de force et de la violation des droits de l'homme ...

De même, ils ont exhorté les Etats qui exercent une influence politique et fournissent une assistance militaire dans la zone à s'abstenir de toute action qui accentue les antagonismes et à apporter leur collaboration effective au processus de pacification."

Au cours de l'étape suivante du voyage dont je viens de parler, le Président de la Madrid a visité le Brésil. Le 30 mars, dans la capitale de ce pays, Brasilia, il a déclaré ce qui suit au cours de son allocution devant le Congrès :

"Devant les conflits qui s'abattent sur l'Amérique centrale, nos pays évoquent, avec clarté et insistance, la perspective du dialogue et de la négociation, qu'ils opposent aux actes de confrontation, de déstabilisation et d'ingérence. Ils s'opposent aussi à ce qu'un conflit imputable au retard économique et à l'inégalité sociale soit artificiellement englobé dans l'affrontement des superpuissances."

C'est aussi dans la capitale brésilienne que fut signé le même jour la Déclaration conjointe du Chef d'Etat mexicain et du Président du Brésil, Son Excellence M. Joao Baptista Figueiredo, où il est dit notamment :

"Les chefs d'Etat ont observé avec préoccupation la détérioration du climat politique mondial ... constatant que, malheureusement, la paix s'est faite plus précaire et que la négociation politique entre les grandes puissances a été interrompue de facto ... La course aux armements absorbe des ressources toujours plus grandes qui réduisent d'autant celles destinées au développement. Certains recourent maintenant à des actions d'intervention et de déstabilisation qui détériorent sérieusement l'atmosphère des relations internationales ...

Ils ont donc réaffirmé la nécessité urgente de rétablir le dialogue à tous les niveaux entre les superpuissances, et en particulier de relancer les négociations sur le désarmement pour aboutir à l'arrêt de la course aux armements et permettre un désarmement général et complet sous un contrôle international efficace. A ces négociations doit participer l'ensemble de la communauté internationale par le truchement des organes établis à cet effet et en particulier de la Conférence du désarmement."

Les Présidents ont eu une conversation détaillée sur la situation en Amérique centrale et sur ses perspectives, à la suite de laquelle :

"Ils ont observé que depuis quelques mois la paix s'est trouvée très sérieusement menacée et que le risque de conflit armé d'envergure régionale s'est accru. Un tel conflit compromettrait la paix et la stabilité internationales et porterait un préjudice irréparable aux relations dans l'hémisphère. Les deux Présidents ont donc tous deux souligné l'importance qu'il y avait à intensifier les efforts du Groupe de Contadora en faveur de la paix, du relâchement des tensions et du développement économique et social des pays d'Amérique centrale. Le Président du Brésil a réaffirmé l'appui résolu et solidaire de son Gouvernement à ces efforts ...

(M. Garcia Robles, Mexique)

Les Présidents ont signalé que, devant la perspective de paix et d'entente qu'ouvre l'action du Groupe des Contadora, il est impérieux que tous les pays ayant des intérêts dans la région et les pays d'Amérique centrale eux-mêmes s'abstiennent de toute action qui risquerait d'entraver cette action et contribuerait encore à détériorer la situation ...".

Le Président du Mexique, arrivé à Buenos Aires le 2 avril, a déclaré au cours du dîner offert le 3 avril par le Président de la République argentine, Son Excellence M. Raúl Ricardo Alfonsín :

"Le Mexique n'admet pas les tutelles qui portent atteinte à la capacité d'autodétermination des peuples. Au contraire, il préconise la soumission au droit et l'utilisation de moyens pacifiques pour régler les différends ...

En réclamant la réouverture d'une ère de détente, de dialogue et de négociation, nous affirmons notre droit de vivre dans la concorde et l'harmonie. Nous n'acceptons pas le rôle d'otages de la confrontation entre les superpuissances. Nous rejetons la condition de simples spectateurs de notre temps à laquelle voudraient nous reléguer les conflits d'intérêts des puissants ...

La pacification en Amérique centrale ne peut pas être dissociée de la vision latino-américaine des pays qui recherchent le dialogue ... c'est ce qui donne son importance et sa signification à l'adhésion du Gouvernement argentin aux approches et aux tâches de conciliation et de négociation diplomatique que le Groupe de Contadora s'emploie à promouvoir.

Devant les menaces croissantes et inadmissibles d'intervention et les démonstrations réitérées de l'absurde pouvoir des baïonnettes en Amérique centrale, l'Argentine et le Mexique affirment leur foi inébranlable en la victoire finale et décisive de la solidarité, du droit et de la justice".

Le lendemain, les deux chefs d'Etat ont publié une déclaration commune dans laquelle, après avoir fait allusion au "large échange de vues qu'ils avaient eu au sujet de la situation complexe et dangereuse dans laquelle se trouve le monde", ils ont affirmé "le caractère indépendant de la politique extérieure de leurs pays", noté que "la politique d'affrontement des blocs constitue une menace pour l'humanité et une atteinte aux aspirations des peuples à l'autodétermination et à la démocratie", et condamné la course aux armements, "en particulier l'acquisition et l'accumulation d'armes de destruction massive, soulignant l'incohérence de la stratégie de dissuasion des superpuissances et l'irrationalité qu'il y a à consacrer d'énormes ressources à la destruction lorsque se posent des problèmes urgents de développement et, souvent même de subsistance dans des zones étendues de la planète". Examinant la situation internationale actuelle, ils ont réaffirmé "leur conviction inébranlable que les relations entre les Etats doivent se conformer au strict respect des principes du droit international et de la coexistence entre les pays", reconnaissant que "la cessation de l'accumulation des armements et la prévention de la guerre nucléaire constituent actuellement une tâche prioritaire". Ils se sont déclarés "profondément préoccupés par le danger que représente l'accroissement constant, qualitatif et quantitatif, des arsenaux nucléaires et leur dissémination dans le monde" et ont affirmé "qu'ils s'engageaient à promouvoir des mesures efficaces en vue d'obtenir la réalisation ultime d'un désarmement nucléaire général et complet sur des bases non discriminatoires".

(M. Garcia Robles, Mexique)

Les deux Présidents ont longuement analysé la situation en Amérique centrale et "ont indiqué que la crise de l'Amérique centrale constitue le problème le plus inquiétant dans un proche avenir", raison pour laquelle "il est nécessaire, et toujours plus urgent de trouver des solutions et des voies de rapprochement pour éliminer le risque d'un affrontement armé qui aurait des répercussions sur la stabilité et le développement de tous les pays de la région et porterait un préjudice irréparable aux relations entre les pays de l'hémisphère". Dans cet ordre d'idées, ils ont souligné "le rôle fondamental que joue le Groupe de Contadora, qui représente la réponse latino-américaine à un problème éminemment régional". Ils ont reconnu que "l'acceptation, par les pays d'Amérique centrale, du document concernant les objectifs, en septembre 1983, constitue un engagement politique qui a ouvert des perspectives réelles pour une négociation"; ils ont exprimé "leur préoccupation devant la persistance des pratiques d'intimidation et des actions de déstabilisation, qui se renouvellent de jour en jour, en vue d'imposer une fausse solution militaire et qui entravent les activités du Groupe de Contadora visant à trouver une solution diplomatique digne et honorable pour toutes les parties", et renouvelé leur "appel aux pays qui ont des intérêts ou des liens en Amérique centrale pour qu'ils mettent un terme aux actions qui aggravent indubitablement la situation dans cette région".

A Caracas, quatrième étape de son itinéraire, le Président du Mexique a déclaré, lors du dîner qui lui a été offert le 5 avril par son homologue vénézuélien, son Excellence M. Jaime Lusinchi :

"Il est impossible de concevoir un climat international pacifique, exempt de tensions et d'affrontements, si notre région continue d'être artificiellement muée comme cela se produit maintenant en Amérique centrale, en champ clos pour des conflits étrangers ...

En Amérique centrale, nous œuvrons sans relâche et avec persévérance en faveur de la paix, de la détente et du développement, par le truchement du Groupe de Contadora, auquel nos pays appartiennent, avec la Colombie et le Panama. Dans cette région proche et qui nous est chère, nous ne voulons pas voir éclater de conflits importés de l'étranger, mais nous voulons rechercher ensemble des solutions dans la solidarité, le pluralisme et l'entente. Il est donc particulièrement urgent de mettre un terme aux actions qui exacerbent les affrontements, compromettent la stabilité et retardent le développement."

Comme dans les trois cas précédents, le point culminant de la visite au Venezuela a été la signature d'une déclaration commune dans laquelle les deux chefs d'Etat affirmaient que "les tensions entre l'Est et l'Ouest et l'enlèvement de la coopération entre le Nord et le Sud sont les dimensions d'une même situation critique, qui exerce une influence négative sur l'évolution politique et économique des pays en développement", notaient que "la progression de l'accumulation des armements nucléaires et classiques est une abomination qui menace la survie et absorbe des ressources financières et technologiques indispensables pour le développement", alors que "la suspension pratique des échanges politiques effectifs entre les grandes puissances détériore le climat international et rétrécit le champ de la coopération". Devant cette situation, ils ont souligné "que tous les Etats, et en particulier les plus puissants, ont le devoir absolu d'observer fidèlement les principes concernant la non-intervention, la libre détermination des peuples, l'interdiction de la menace et de l'emploi de la force et le règlement pacifique des différends", et insisté sur la nécessité de "donner une nouvelle impulsion aux négociations en matière de désarmement et d'accomplir de nouveaux efforts pour relâcher les tensions existantes".

(M. Garcia Robles, Mexique)

Les Présidents, ayant examiné la situation qui prévaut en Amérique centrale, et ont constaté qu'elle comportait de très graves dangers puisqu'"il s'est produit des événements qui, loin de contribuer au relâchement des tensions, tendent à les aggraver et à accroître le danger d'un conflit généralisé, qui affecterait l'ensemble de la région et compromettrait irrémédiablement les relations entre les pays de l'hémisphère". Les deux chefs d'Etat "ont réaffirmé leur volonté inébranlable de poursuivre, dans le cadre du groupe de Contadora, la recherche de solutions pacifiques et négociées au conflit d'Amérique centrale", insistant sur le fait qu'"à cette fin, il est indispensable d'abandonner la voie des actions déstabilisatrices, des incidents de frontière et des projets militaristes qui font obstacle aux intentions de dialogue et de conciliation sur le plan régional. Ils se sont d'autre part accordés à reconnaître la nécessité urgente que les pays ayant des liens et des intérêts dans la région rendent effectif leur appui au processus de Contadora, et que les pays d'Amérique centrale eux-mêmes se conforment aux engagements qu'ils ont contractés lorsqu'ils ont adopté le document concernant les objectifs, pour consolider les ententes et conclure les accords juridiques qui créeront en fin de compte une atmosphère de paix et de coopération".

La dernière étape du circuit du Président du Mexique en Amérique latine l'a mené au Panama, où se trouve l'île de Contadora, qui a donné son nom au groupe de quatre pays latino-américains créé le 19 janvier 1983. Après son atterrissage à l'aéroport "Omar Torrijos", le 7 avril, s'adressant à son hôte, le Président de la République du Panama, Son Excellence M. Jorge Illueca, il a dit ce qui suit :

"En ce moment, l'Amérique latine a des problèmes et des possibilités. Le principal problème concerne la menace contre la paix en Amérique centrale ...

"Rien de solide, rien de sain ne peut se construire par la force et la violence. Nul ne peut invoquer la violence pour créer la démocratie et la liberté. La démocratie et la liberté requièrent la paix ...

"La solution du problème de l'Amérique centrale dépend essentiellement de la volonté politique des peuples et des gouvernements centraméricains. C'est ce droit-là que défend le Mexique; c'est ce droit-là que garantit le groupe de Contadora."

Le même jour, à l'issue d'un échange de vues prolongé, les deux Chefs d'Etat ont adopté un communiqué commun dans lequel ils déplorent la détérioration de la situation politique mondiale et soulignent "la nécessité que les grandes puissances rétablissent le dialogue politique et trouvent des formules de négociation permettant de concilier leurs divergences et de parvenir à des accords efficaces, en particulier dans le domaine du désarmement".

En ce qui concerne la situation en Amérique centrale, les deux Présidents ont reconnu que les conflits et les désordres qui se produisent dans les pays de la région sont imputables aux conditions économiques, politiques et sociales qui règnent dans chacun et qu'il est inacceptable de l'envisager dans le contexte de la confrontation Est-Ouest. Ils ont exprimé leurs préoccupations devant l'escalade des tensions et des conflits en Amérique centrale, les pratiques de déstabilisation et la persistance des ingérences et les agressions étrangères qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales; ils ont souligné l'importance que présente,

pour la pacification de la région l'appui apporté par la communauté internationale au groupe de Contadora, jugeant opportun de rappeler à cet égard "la réaffirmation, par l'Assemblée générale des Nations Unies, du droit de tous les pays d'Amérique centrale à vivre dans la paix et de déterminer eux-mêmes leur avenir, à l'abri de toute ingérence extérieure"; ils ont enfin lancé un appel tant aux gouvernements des pays d'Amérique centrale qu'"aux pays ayant des liens et des intérêts dans la région, pour qu'ils manifestent concrètement leur intention d'appuyer les efforts du groupe de Contadora".

Les vues exprimées par le Président du Mexique et par les Présidents des cinq autres Républiques latino-américaines dans lesquelles il s'est rendu lors de son récent voyage sont si analogues que les diverses déclarations communes dont je viens de citer les paragraphes les plus pertinents pour un organe tel que la Conférence du désarmement ont pu être adoptées sans difficulté.

Ces paragraphes sont sans doute de ces textes dont on dit qu'il parlent d'eux-mêmes. Néanmoins, permettez-moi de souligner qu'ils font ressortir clairement l'opinion générale de tous ces Chefs d'Etat concernant la nécessité urgente d'un rétablissement du dialogue entre les superpuissances et, en particulier des négociations sur le désarmement.

De même, il me paraît opportun de souligner, en ce qui concerne l'Amérique centrale, que de l'avis de chacun, les conflits et antagonismes qui existent dans la région sont imputables aux conditions économiques, politiques et sociales qui règnent dans les pays qui la constituent et n'ont rien à voir, contrairement à ce que l'on prétend parfois arbitrairement, avec la confrontation Est-Ouest. C'est pourquoi, il faut absolument qu'un terme soit mis à ce que l'on désigne indistinctement dans les déclarations communes sous le nom d'"actions de déstabilisation", de "manoeuvres d'intimidation", ou de "projets militaristes", et que les gouvernements des Etats qui ont "des liens et des intérêts dans la région", ou qui "exercent une influence politique dans la région et fournissent une assistance militaire" manifestent concrètement l'appui qu'ils proclament à l'égard du groupe de Contadora et s'abstiennent de toute ingérence, flagrante ou occulte, dans les affaires de la région.

Comme je l'ai dit au cours des débats qui ont eu lieu récemment au Conseil de sécurité et qui se sont soldés par le veto d'un des membres permanents à une résolution ayant obtenu treize voix favorables, le Mexique juge absurde le principe qui s'est fait jour en Amérique centrale, selon lequel "pour parvenir à la paix, il faut faire la guerre". C'est pourquoi les Ministres des relations extérieures de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, en tant que membres du groupe de Contadora, se sont réunis à Panama le lendemain de l'achèvement du circuit du Président du Mexique, le 8 avril, et ont adopté un communiqué dans lequel figurent les trois paragraphes suivants :

...

"Constatent que ces dernières semaines la situation régionale a montré des signes de grave détérioration. Les activités des forces irrégulières, qui utilisent des approvisionnements et des centres de communication situés sur le territoire de pays voisins et qui cherchent à déstabiliser les gouvernements de la région, se sont intensifiées. Des éléments nouveaux sont apparus : recours à des armes sophistiquées, à des méthodes militaires nouvelles et à des modes d'attaque dangereux. On assiste à des opérations telles que le minage de ports, qui ébranlent l'économie, perturbent le commerce et portent atteinte à la liberté de navigation.

(M. Garcia Robles, Mexique)

Expriment d'autre part leur inquiétude devant la présence toujours plus **ostensible** de troupes et conseillers étrangers, l'intensification du processus d'armement, la prolifération d'opérations et manoeuvres militaires, autant d'éléments qui **contribuent** à attiser les tensions et à accroître la méfiance.

Jugent donc indispensable que les pays ayant des liens et des intérêts dans la région manifestent concrètement le soutien qu'ils ont exprimé au groupe de Contadora, et soulignent une fois de plus qu'un conflit d'importance majeure **aurait de graves répercussions** dans tous les pays de la région et affecterait l'ensemble du Continent".

Le bien-fondé de ces avertissements apparaît évident si l'on se souvient que, juridiquement, la résolution 530 (1983) du Conseil de sécurité demeure toujours en vigueur, cette résolution, adoptée à l'unanimité des 15 membres permanents et non permanents, le 19 mai de l'année dernière, dans laquelle le Conseil se félicitait de l'appel lancé par le Groupe de Contadora "pour que les délibérations du Conseil aboutissent à un renforcement des principes de l'autodétermination et de la non-ingérence dans les affaires des autres Etats, de l'obligation pour chaque Etat de ne pas permettre que son territoire soit utilisé pour la perpétration d'actes d'agression contre d'autres Etats, du règlement pacifique des différends et de l'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force pour résoudre les conflits", et réaffirmait "le droit du Nicaragua et de tous les autres pays de la région de vivre dans la paix et la sécurité, à l'abri de toute ingérence extérieure".

C'est sans doute pour cette raison que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, lors de sa récente visite au Mexique, a fait la déclaration suivante, après s'être référé expressément à la résolution 530 que je viens de mentionner :

"La conviction du Groupe de Contadora qu'il faut rechercher des solutions par la voie de négociations et considérer dans ces négociations des causes fondamentales des problèmes, tant sociales qu'économiques, a permis de prendre le bon cap et permettra d'aboutir au résultat qui s'impose. De même, son refus de toute tentative d'importer dans la région les facteurs de la confrontation actuelle entre l'Est et l'Ouest, avec toutes les conséquences forcément négatives que cela comporte, est digne d'éloges. En ma qualité de Secrétaire général, outre le fait que je suis toujours disponible, mon rôle, conformément à cette résolution est d'appuyer le Groupe de Contadora et d'informer le Conseil de sécurité de ses activités."

En tant que membre de ce groupe, dont la mission de paix en Amérique centrale se fonde sur "le respect des principes du droit international qui régissent la conduite des Etats" et qui sont énoncés dans le document intitulé "Exposé des objectifs", adopté en septembre dernier, le Mexique est persuadé que ce droit doit être pris très au sérieux et n'être invoqué sous aucun prétexte, par une espèce de passe-passe, pour tenter de justifier le terrorisme d'Etat qui est encore plus grave que le terrorisme individuel.

(M. Garcia Robles, Mexique)

Nous osons donc espérer que vienne bientôt le moment où les mesures préconisées par le Groupe de Contadora seront exécutées, mesures qui, ainsi que l'a rappelé le Président Miguel de la Madrid le 9 avril à son retour à Mexico dans son message à la nation, sont : "l'arrêt des hostilités et des faits de guerre ou préliminaires à la guerre, la limitation des armements, l'engagement de tous les pays de la région de ne pas appuyer la subversion et la déstabilisation chez leurs voisins et le retrait des forces militaires étrangères".

Il ne faut pas oublier que les avis et exhortations en la matière, dont regorgent les déclarations communes faites lors du circuit en Amérique latine et dont je viens de vous entretenir, émanent de porte-parole au plus haut niveau de six pays (Colombie, Brésil, Argentine, Venezuela, Panama et Mexique), qui totalisent 78 % de la superficie latino-américaine et 75 % de sa population, et dont l'économie atteint 77 % du total de la région. A notre avis, ceux pour qui les statistiques sont un facteur décisif ou pour le moins d'une importance capitale ne doivent pas prendre à la légère les chiffres précités, ces avis et ces exhortations.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Il y a encore deux autres orateurs inscrits sur ma liste et, vu l'heure tardive, je propose de suspendre à présent la séance plénière de la Conférence du désarmement et de la reprendre à 15 h 30. Y a-t-il des objections ? Je n'en entends aucune.

Avant de suspendre la séance, je voudrais annoncer que la réunion du groupe de contact au titre du point 5 de l'ordre du jour n'aura pas lieu à 15 h 30 dans la salle C.108 comme initialement prévu; elle se tiendra lorsque la séance plénière de la Conférence du désarmement aura été levée.

La séance est suspendue à 12 h 55; elle est reprise à 15 h 30.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : La séance plénière de la Conférence est reprise.

J'ai encore sur ma liste d'orateurs pour aujourd'hui la République démocratique allemande et la France.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique allemande, l'Ambassadeur Rose.

M. ROSE (République démocratique allemande) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, ma délégation aimerait aujourd'hui s'arrêter sur le point 5 de l'ordre du jour intitulé "Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique".

Ces dernières années, en raison des efforts accomplis pour parvenir à la sécurité internationale et au désarmement, les peuples ont été de plus en plus amenés à s'intéresser aux faits nouveaux qui surviennent dans l'espace extra-atmosphérique. Ces faits nouveaux jouent un rôle toujours plus important dans la politique des Etats. L'heure est venue de choisir un cap qui soit propice aux intérêts de la paix. Ou bien nous pourrions maintenir et renforcer la liberté de l'espace extra-atmosphérique en vue de son exploration et de son utilisation pacifiques, au profit de tous les Etats, ou bien la course aux armements sera étendue à l'espace extra-atmosphérique, avec tous les risques que cela comporte.

(M. Rose, République démocratique allemande)

Le lancement du premier satellite terrestre artificiel par l'Union soviétique, il y a près de 30 ans, a inauguré l'ère de l'exploration et de l'utilisation pratiques de l'espace extra-atmosphérique. Les utopies des générations précédentes s'étaient muées en réalités. Dans des traités internationaux les Etats se sont engagés à utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Partout dans le monde, les peuples ont suivi avec beaucoup de sympathie le succès spectaculaire des scientifiques et des spationautes. De nouvelles dimensions d'une coopération entre les Etats ayant des systèmes sociaux différents se sont fait jour. En particulier, l'entreprise spatiale commune de l'URSS et des Etats-Unis a été considérée comme un signe prometteur à cet égard.

Toutefois, les Etats-Unis font maintenant volte-face. Ils s'emploient à saper le consensus sur la liberté et la paix dans l'espace extra-atmosphérique en incluant ce milieu dans leur politique aventureuse. Des faits pertinents ont déjà été exposés ici dans leurs grandes lignes et il est inutile de répéter ce qui a été dit à leur sujet. Nous partageons l'avis qu'il n'est pas possible de séparer ces activités du déploiement de missiles Pershing II et de missiles de croisière en tant qu'armes nucléaires de première frappe en Europe. Notre continent est considéré comme un champ de bataille nucléaire potentiel, alors que les Etats-Unis devraient être protégés contre une attaque de représaille par un vaste système de missiles antimissiles basé dans l'espace. Ces plans et ces mesures sont maintenant, comme précédemment, dominés par la doctrine d'une guerre nucléaire limitée découlant de l'hypothèse qu'il est possible de mener et de gagner une telle guerre.

Aucun argument quel qu'il soit ne saurait justifier l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Jeudi dernier, la délégation des Etats-Unis a de nouveau recouru aux prétextes qu'elle invoque maintenant depuis des années contre la conclusion d'accords internationaux.

Cette intervention appelle les observations suivantes. Premièrement, il est remarquable que le représentant des Etats-Unis n'ait fait porter sa déclaration que sur la question des systèmes antisatellites, c'est-à-dire ne se soit référé qu'à un seul aspect des activités militaires de son pays concernant l'espace extra-atmosphérique. Une fois de plus, il s'est efforcé d'alléguer que l'Union soviétique bénéficiait d'une position avantageuse dans ce domaine. Seuls des naïfs peuvent croire, par exemple, que la navette spatiale n'ait rien à voir avec des activités militaires, y compris des actions menées contre les satellites d'autres Etats. Au passage, nous rappelons qu'en 1979 les Etats-Unis ont rompu les négociations avec l'Union soviétique sur les armes antisatellites. C'est là une autre preuve de leurs efforts pour inclure l'espace extra-atmosphérique dans leur campagne d'armement et dans leurs préparatifs de guerre.

Le rejet de toutes les obligations susceptibles d'entraver cette ligne d'action fait partie intégrante d'une telle politique. Le refus de s'associer au moratoire déclaré par l'Union soviétique apporte une preuve sérieuse à l'appui de cette conclusion.

Deuxièmement, la délégation des Etats-Unis a évité d'évoquer le plan d'ensemble connu sous le nom de "Guerre des étoiles", notion qui a été proclamée en mars de l'an dernier au niveau le plus élevé, qui s'est accompagnée d'une vaste campagne de propagande et qui n'est devenue que récemment, par l'effet de la directive 119, un élément contraignant de la politique de ce pays. Il va de soi que, dans l'examen de mesures dirigées contre la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, des plans aussi dangereux méritent une attention particulière.

(M. Rose, République démocratique allemande)

Les faits suivants ne sauraient être réfutés. La création d'un système de missiles antimissiles basé dans l'espace modifierait le rapport entre la limitation des armes stratégiques défensives et des armes stratégiques offensives et augmenterait ainsi inévitablement le danger de guerre nucléaire. Cette préoccupation est même devenue l'objet d'accords internationaux. Le préambule du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles en date du 26 mai 1972 souligne que des mesures propres à limiter les systèmes de missiles antimissiles contribueraient à réduire le risque de déclenchement d'une guerre comportant l'emploi d'armes nucléaires. Logiquement, cela implique que les systèmes envisagés de missiles antimissiles rendraient plus probable une guerre nucléaire. Ces systèmes font partie intégrante d'une stratégie de première frappe nucléaire. Cela est en contradiction avec le droit international. Le paragraphe 1 de l'article V du Traité susmentionné énonce l'obligation fondamentale que "chaque Partie s'engage à ne pas réaliser, essayer ou mettre en place de systèmes AM ou d'éléments de tels systèmes qui soient basés en mer, dans l'air, dans l'espace [je répète, dans l'espace] ou sur des plates-formes terrestres mobiles." Selon nous, il s'agit là de la norme fondamentale du Traité, qui doit aussi servir de principe directeur pour toutes les autres stipulations concrètes.

On ne saurait contester que le Traité sur l'espace extra-atmosphérique du 27 janvier 1967 stipule bien que l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique seront pacifiques. En outre, il assure à chaque Etat le droit concret de participer à ces activités sans la moindre discrimination. La militarisation de l'espace extra-atmosphérique, que recherchent les Etats-Unis, se traduira inévitablement par une restriction ou même par l'abolition de ce droit. Nous nous associons donc à toutes les délégations qui considèrent les activités projetées comme incompatibles avec le Traité sur l'espace extra-atmosphérique.

Il devrait être possible de prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, puisqu'en appuyant la résolution 38/70 de l'Assemblée générale presque tous les Etats se sont déclarés favorables à des négociations en ce sens. Nous espérons que les Etats-Unis finiront aussi par comprendre que la militarisation de l'espace extra-atmosphérique n'entraînera pas les avantages militaires et politiques escomptés. La seule manière possible de renforcer la sécurité nationale et internationale est d'assurer la cessation de la course aux armements et un désarmement progressif au moyen d'accords internationaux.

Durant cette Conférence, différentes approches à cette question sont devenues évidentes. La grande majorité des délégations demande la création d'un comité doté d'un mandat de négociation, que prévoit déjà la résolution 38/70, également appuyée par mon pays. Notre politique n'est pas à double sens. Nous préconisons donc l'application cohérente de cette résolution. Cela concerne avant tout le paragraphe 7 de son dispositif.

En ce qui concerne la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, nous nous demandons quels sont les éléments restant à identifier ou à examiner dans les discussions n'impliquant pas d'engagement que suggère la délégation des Etats-Unis. Nous disposons du texte d'un projet de traité sur l'interdiction de l'emploi de la force dans l'espace extra-atmosphérique et à partir de l'espace contre la Terre, présenté par l'Union soviétique. Ce projet non seulement identifie tous les problèmes pertinents, mais propose des solutions concrètes.

(M. Rose, République démocratique allemande)

Il tient pleinement compte de la complexité du sujet. Il prévoit clairement et sans ambiguïté qu'aucune arme d'aucune sorte ne doit être placée dans l'espace extra-atmosphérique. La question principale n'est pas de savoir s'il convient d'élaborer un ou plusieurs accords. Ce qu'il nous faut, c'est une solution d'ensemble. Le projet de traité présenté, qui tient compte des considérations constructives formulées par d'autres Etats, offre à la Conférence une bonne base de négociation et, au cours de ce processus de négociation, il appartiendra à chacun de proposer des amendements ou des compléments. Pour parler clairement, ma délégation ne veut absolument pas que l'on aboutisse à une situation analogue à celle qui a été créée par les opposants à une interdiction complète des essais.

Il ne peut qu'être utile d'exposer clairement la façon dont se passent les choses. Certaines déclarations officielles de l'administration des Etats-Unis révèlent les grands efforts qu'elle déploie et les immenses moyens matériels qu'elle consacre à la mise au point, à l'essai et à la fabrication de différents types d'armes spatiales. Par contre, il est évident que les considérations relatives à la prévention d'une extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique et à la conclusion d'accords internationaux ne s'adressent qu'à la galerie. En fait, ces accords et ces négociations sont rejetés. La Conférence devrait donc inviter les Etats-Unis à reconsidérer leur position et à tenir compte de ce que la grande majorité des Etats exige dans l'intérêt de la sécurité internationale et du désarmement.

Ma délégation traitera la question de l'interdiction des armes chimiques plus tard durant la session. Aujourd'hui, j'aimerais me limiter à quelques observations sur ce sujet.

La République démocratique allemande, tout comme les autres pays socialistes, s'efforce de parvenir à une solution rapide et radicale dans ce domaine. Je rappellerai la résolution 38/187 A de la dernière session de l'Assemblée générale, due à l'initiative de mon pays. La proposition relative à la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe vise aussi cet objectif.

Pour parvenir à une interdiction complète des armes chimiques, il est nécessaire d'intensifier les négociations dans le cadre de la Conférence. Un certain nombre de propositions nouvelles ont amélioré la situation à cet égard. Tel est le cas, en particulier, de l'importante initiative soviétique du 21 février 1984 concernant l'élimination des stocks d'armes chimiques. Le document de travail de la Chine sur les principaux éléments d'une future convention et celui de la Yougoslavie sur des mesures de vérification nationales contiennent des idées fort intéressantes. Les mécanismes de vérification proposés par le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la France dans divers documents de la Conférence font l'objet d'un examen approfondi de notre part. Notre attitude sera la même en ce qui concerne le projet de convention présenté aujourd'hui. En tout cas, le critère à prendre en considération sera la mesure dans laquelle tous ces documents contribuent à l'élaboration rapide d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Toutefois, il nous semble fort étrange que l'un des projets de traité soit lié à une motion adressée au Parlement pour obtenir d'énormes crédits pour un programme de fabrication d'armes chimiques qualitativement nouvelles. Chacun sait à quel point il est difficile d'interdire des armes dont la fabrication a déjà commencé. Mener des négociations de bonne foi implique que l'on s'abstient de toute action dirigée contre l'objectif de ces négociations.

M. de La GORCE (France) : La délégation française souhaite exprimer la profonde satisfaction que lui inspire la présentation, aujourd'hui, du projet américain de traité sur les armes chimiques annoncé en janvier à Stockholm par M. George Shultz. Nous apprécions tout particulièrement que cette présentation ait été faite par le Vice-Président des Etats-Unis, M. George Bush.

Cet événement marque sans aucun doute une étape de très grande importance dans la négociation engagée ici sur le désarmement chimique. Nous sommes convaincus que ce projet apporte une contribution très constructive à cette négociation.

La France fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer au succès de la négociation.

La menace chimique pèse en effet sur le monde. Elle est en Europe un aspect important des préoccupations de sécurité.

Des événements récents ont montré que les armes chimiques étaient utilisées dans d'autres parties du monde, et nous savons que la capacité de les produire est assez répandue.

Le désarmement chimique relève donc, non des solutions régionales, mais d'une solution générale : un traité multilatéral de portée universelle.

Le Gouvernement français s'est prononcé de longue date pour la conclusion d'un tel traité comportant, en particulier, un calendrier précis pour la destruction des stocks et le démantèlement des installations de production. La délégation française a déposé il y a quelques jours un document de travail à ce sujet. Il va de soi que le traité sur le désarmement chimique doit comporter les mesures de vérification indispensables pour créer entre les Etats parties le degré de confiance nécessaire dans le respect de ses dispositions.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Ma liste d'orateurs pour aujourd'hui est épuisée. Y a-t-il une autre délégation qui souhaite prendre la parole ? Je n'en vois aucune.

Je voudrais annoncer à nouveau que la réunion du groupe de contact créé au titre du point 5 de l'ordre du jour se tiendra dans la salle C.108 aussitôt que la présente séance plénière aura été levée. Comme il n'y a pas d'autres questions à traiter aujourd'hui, je me propose de lever la séance plénière.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 24 avril, à 10 h 30.

La séance est levée à 16 h 5.